

NOTE DE LA RÉDACTION

Nos camarades ont pu constater et regretter des irrégularités dans la parution de nos derniers bulletins. Ceux qui ont accepté la charge d'assurer la publication de notre organe ont été les premiers à déplorer cette situation, qui ne leur était pas imputable. Nous nous sommes heurtés à des difficultés que nous n'avons pu surmonter comme il le fallait, parce que nous n'avons pas trouvé la bonne volonté désirable. Des mesures ont été prises pour que les retards et imperfections constatées ne se reproduisent plus. Nos amis demandent instamment — et ce vœu fut encore exprimé formellement lors de la récente assemblée générale — que notre bulletin continue à paraître et qu'en dépit des difficultés, inhérentes notamment à la hausse du prix de revient, il conserve sa présentation attrayante qui fait la fierté de nos membres.

Nous veillerons, pour notre part, à faire sortir le bulletin de presse à temps. C'est-à-dire que, sauf cas exceptionnels, il sera expédié aux sections entre le 20 et le 30 du dernier mois de chaque trimestre. Le présent numéro a été « tiré » avec quelque huit jours de retard en raison de l'importance de la copie et de la nécessité d'attendre le compte rendu et les photos des belles cérémonies de Vinkt.

Nous attendons par ailleurs de nos MEMBRES et de nos DIRIGEANTS DE SECTIONS qu'ils nous aident dans notre mission.

NOS SECTIONS en nous envoyant leurs communications pour le 5 du dernier mois du trimestre, en nous faisant connaître, pour le 10, le nombre de bulletins qu'elles désirent recevoir, en tenant compte du nombre de leurs membres et des bulletins supplémentaires désirés. Rappelons que ceux-ci sont fournis au prix de revient, soit 3 frs pièce. Les sections sont également instamment priées d'assurer la réexpédition du bulletin DES RECEPTION; la plupart le font avec diligence; certaines, malheureusement, accusent des retards impardonnables. Nous aurions voulu que l'expédition aux membres fût assurée directement depuis l'imprimerie; la chose s'est avérée impossible vu le grand nombre de membres à servir et l'impossibilité de tenir à jour les listes d'adresse. Nous avons cependant tenu à préparer le travail des sections le plus possible. Chaque bulletin leur est envoyé sous bande. Il suffit d'écrire sur celle-ci le nom et l'adresse des membres ou d'y coller de petites bandes gommées portant les adresses. Ces étiquettes pourraient être préparées à l'avance; il suffirait de les coller à la réception du colis.

DE NOS MEMBRES, nous attendons qu'ils nous fassent connaître leur avis sur le bulletin, qu'ils y collaborent dans la mesure de leurs possibilités, qu'ils prennent soin de signaler à leur section ou à l'administration du bulletin tout changement d'adresse, qu'ils nous procurent de la publicité.

Chacun doit se pénétrer de ceci: le bulletin n'est pas à ceux qui le rédigent, ni au comité de la Fraternelle. Il doit être une œuvre collective, réalisée par tous les Chasseurs Ardennais.

LA RÉDACTION.

SOMMAIRE

	Pages
Vive le Roi!	3
Remise du Drapeau à Virton	4
Assemblée Statutaire	5
Vinkt	8 à 10
Nouvelles des nôtres	10-11
Coups de boutons	12 à 14
La Croix de Guerre Française aux Ch. A.	16-17
Bodange	18-19
Le réarmement moral	20
La guerre psychologique	21
Etc., etc.	

POUR VOS DRAPEAUX

UNE SEULE ADRESSE :

A. SERVAIS-MICHEZ

un ancien de 14-18 du 10^e de Ligne,
Mutilé, Résistant Armé 1940-1945

46, RUE BRUN — ANDENNE

TELEPHONE: 168

CAMARADES, FAVORISEZ-LE!

VIVE LE ROI !



Au moment où paraîtront ces lignes, le pays se préparera à assister à un événement qui fera date dans son Histoire: le 16 juillet, S. M. le roi Léopold III transmettra ses pouvoirs à son Fils aîné qui, le lendemain, prêtera le serment constitutionnel et deviendra le cinquième roi des Belges.

Ces manifestations, d'une exceptionnelle importance, valent la peine qu'on s'y arrête quelque peu.

Pour se recueillir d'abord et former des vœux ardents pour l'avenir de la Belgique et de la Dynastie dont le sort est indissolublement lié.

Pour rendre hommage, ensuite, au grand Souverain, digne de ses augustes Devanciers, qui, après avoir connu le règne le

plus difficile de notre Histoire, a poussé jusqu'au sacrifice total de sa personne son amour de la Belgique.

On ne peut s'empêcher d'être étreint de respect admiratif en présence de la noblesse, de la grandeur, de la magnanimité, du désintéressement de ce Roi, dont la vie fut jalonnée d'une somme d'épreuves telle qu'on en rencontre rarement dans une seule vie d'homme, mais qui n'a jamais manifesté d'humeur ou de rancœur en présence du sort qui lui était fait. Dans toutes ses paroles, comme dans tous ses actes, on ne rencontre que sérénité parfaite, pardon des injures, oubli de sa propre personne, pour ne songer qu'au bien du pays. Si son cœur a été ulcéré, meurtri, il l'a gardé stoïquement pour lui. Et ses enfants, qui ont souffert avec lui et dont la douleur fut peut-être plus vive en raison de leur jeunesse, n'en ont gardé, envers qui que ce soit, ni amertume, ni ressentiment.

Certains avaient cru que le prince Baudouin, élevé dans des circonstances critiques, serait nourri de préventions, qu'il serait « marqué » par les épreuves de son Père. Or, tous, même ceux qui étaient les moins bien disposés à son égard, ont dû reconnaître que leurs craintes (ou leurs espoirs?) n'étaient pas fondés. Ce qui est apparu, en revanche, c'est qu'aucun peut-être de nos Princes n'a, au seuil de l'adolescence, manifesté de plus remarquables aptitudes à régner, n'a montré semblable maturité, n'est apparu d'enlèbre

plus parfaitement Roi, avant même de l'être réellement. L'explication de cette heureuse disposition est toute simple: pour aucun de nos princes-héritiers, le Roi en fonctions, absorbé par les innombrables devoirs de sa charge, n'avait pu suivre d'aussi près l'éducation de celui qui était appelé à lui succéder. Et si le prince Baudouin est aujourd'hui prêt à remplir sa haute mission, c'est essentiellement à son père qu'il le doit, qui, tant à Laeken pendant l'occupation que dans le fort d'Hirschstein ou l'exil de Prégny, s'est attaché, avec la scrupuleuse conscience qu'il met en toutes choses, à diriger lui-même la formation de son Fils.

Les événements des 16 et 17 juillet marqueront la fin de la crise constitutionnelle qui jaillit porter un coup mortel à l'existence de la Belgique. La réconciliation est faite autour du Prince qui continuera l'œuvre grandiose de ses quatre illustres prédécesseurs. Il n'est plus temps de ressasser le passé — on ne remonte pas le cours de l'Histoire — sinon pour veiller à éviter le retour d'événements semblables à ceux que nous avons eu le triste privilège de connaître. Une page douloureuse de notre Histoire est tournée.

Bientôt, dans tout le pays, retentira joyeusement le cri de « Vive le Roi! » Il s'adressera au jeune Souverain chargé, à vingt et un ans, de responsabilités particulièrement lourdes en ces heures troublées, alors que son métier est déjà, en temps ordinaire, le plus dur du monde. Mais, en ces journées de juillet, dans tous les cœurs de patriotes il y aura une pensée émue pour le Roi qui s'en va et dont l'Histoire, dotée de la vertu d'apaisement, fera une des plus nobles et plus grandes figures de ce siècle.

Les Chasseurs Ardennais ont donné maintes preuves de leur attachement à la Patrie et à la Dynastie qui la personnifie. Demain, ils seront prêts à seconder, chacun à sa place, le roi Baudouin I^{er}, et ce avec d'autant plus d'ardeur, de zèle, de fidélité et de fierté qu'il aura besoin du concours unanime de tous les bons Belges.

A. H.



LA VIE DE LA FRATERNELLE

Le 6 mai, à Virton

La jeune section régionale de la Fraternelle a reçu son drapeau des mains du Lieutenant-Général Descamps

Chaque année, le Comité national de la Fraternelle s'efforce de faire coïncider l'Assemblée générale statutaire avec une manifestation marquante, qui se déroule successivement au siège d'une section régionale.

Pour 1951, l'objectif avait été la mise sur pied d'une section dans la capitale de la Gaume. Il fut atteint grâce au dévouement de quelques braves, au premier rang desquels il y a lieu de citer le commandant Aulphenne.

L'inauguration de la nouvelle section a été célébrée le dimanche 6 mai. Un grand nombre de Chasseurs Ardennais, venus de tous les coins du pays, s'étaient donné rendez-vous à Virton, en cette belle journée. A leur tête, le lieutenant général Descamps, président; le colonel Krack, secrétaire national; Lepage, vice-président; Conter, trésorier, et la plupart des membres du Comité national; le colonel Mathen, qui représentait le commandant militaire de la province; nos amis Justin Gaspar, député de Bastogne et Henri Dulleu, sénateur suppléant; les présidents des sections d'Arlon, Bastogne, Neufchâteau, Messancy, Saint-Hubert, Bertrix, Etalle, Huy, etc. Le contingent du Brabant était particulièrement fourni.

La journée débuta par un service funèbre chanté en l'église paroissiale, à la mémoire des victimes des deux guerres. Le sermon de circonstance, très émouvant, fut prononcé par le R. P. Jacquemin, aumônier des Parachutistes. Dans le chœur avaient pris place les drapeaux des associations patriotiques et ceux de la Fraternelle. La bénédiction du nouveau drapeau de la section fut suivie du chant des absoutes et de l'exécution de l'hymne national.

La foule alla ensuite se ranger devant l'Hôtel de ville, face au monument aux Morts. Les autorités prirent place sur le perron. Le bourgmestre de Virton, M. Dauphin, était entouré des membres du Collège échevinal et le major Faber, président de la section, se trouvait aux côtés du général Descamps.

M. Moreau, vice-président local de la F.N.A.P.G., associa les prisonniers de guerre à la manifestation du jour.

Puis, le lieutenant général Descamps, avec la simplicité et la cordialité qu'on lui connaît, dit tout son bonheur de pouvoir remettre un nouveau drapeau à une section récemment créée de « sa » Fraternelle. Il adressa ses remerciements les plus cordiaux aux fondateurs de la section et spécialement au camarade Aulphenne. Après avoir affirmé, lui leur chef, les glorieux mérites des Chasseurs Ardennais, fils de Gaume et d'Ardenne, le président de la Fraternelle brossa à larges traits les principales actions des bérés verts au cours de la campagne de mai 1940. Il rappela que la bataille de la Lys fut la seule bataille d'arrêt de toute la campagne de l'Ouest et que c'est grâce à l'armée belge et à la volonté inébranlable de son Chef, le roi Léopold, qui tint à rester à son poste jusqu'au bout, que 300.000 soldats anglais, qui devaient former l'ossature de l'armée libératrice, purent se rembarquer à Dunkerque.

La France vient d'ailleurs de reconnaître les mérites des Chasseurs Ardennais en décernant une citation à l'ordre du jour de l'Armée et la Croix de Guerre française avec palmes au 1er Ch. A.

Avant de remettre le drapeau, le général Descamps souligna que la ville de Virton avait été la première à apporter sa souscription au monument aux Chasseurs Ardennais, qui s'éle-



Un bel instantané du Lieutenant Général Descamps, pendant son discours à Virton.

vera bientôt sur les hauteurs de Martelange. Il tint à adresser au bourgmestre de la capitale de la Gaume les chaleureux remerciements des bérés verts.

Enfin, le général Descamps confia le nouveau drapeau, aux couleurs des Ch. A., au major Faber: « Vous en connaissez le symbole et la valeur, dit-il en terminant, Puissent tous les anciens bérés verts de la région se rassembler autour de la pour donner aux générations nouvelles l'exemple de la volonté, du courage, de la constance dans l'effort, du devoir, de la fidélité et de la fraternité qui sont les belles vertus des Chasseurs Ardennais. »

Le major Faber remercia en termes émus. Il exprima l'honneur ressenti par les Gaumais de recevoir parmi eux le vaillant commandant de la I D. Ch. A., le chef unanimement respecté et estimé. Il donna l'assurance que le drapeau de la section serait présent, aux côtés de ses frères des autres sections, à toutes les manifestations organisées par la Fraternelle et à toutes les cérémonies patriotiques de la région.

Le président de la Fraternelle déposa alors une magnifique gerbe de fleurs au monument aux Morts de la commune, cependant que les deux formations de musique de la ville, qui apportaient leurs concours aux manifestations, exécutaient l'une la « Brabançonne », l'autre la marche des Chasseurs Ardennais.

L'administration communale offrit ensuite un vin d'honneur aux Chasseurs Ardennais. D'aimables paroles de bienvenue furent prononcées par le bourgmestre, auxquelles répondit le général Descamps. Celui-ci renouvela l'expression de sa gratitude à la commune de Virton pour sa participation à l'érection du monument et il donna rendez-vous au bourgmestre à l'inauguration, fixée au mois de mai 1952.

Un banquet réunit les Chasseurs Ardennais.

Après quoi se tint l'Assemblée générale statutaire de la Fraternelle, dont nous rendons compte par ailleurs.

N. B. — Les membres qui désirent se procurer des photos des cérémonies de Virton peuvent s'adresser au Secrétariat national, 22, avenue Alex. Bertrand, Forest.

Notre sixième Assemblée Générale

L'Assemblée générale statutaire de la Fraternelle s'est tenue le dimanche 6 mai, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Virton.

Les sections suivantes étaient représentées: Arlon, Bastogne, Bertrix, Brabant, Etalle, Huy, Liège, Messancy, Neufchâteau, St-Hubert et Virton.

Après le Salut au Drapeau et l'hommage aux morts, le lieutenant général Descamps déclare l'Assemblée ouverte. Il souhaite la bienvenue à tous et remercie les délégués présents, spécialement ceux qui ont effectué un long déplacement. Il souligne le caractère purement moral et social de la Fraternelle et déplore la déviation de certains groupements d'anciens combattants qui sont devenus presque uniquement des syndicats revendicatifs. Il a un mot particulièrement aimable pour le député Gaspar et pour le colonel Mathen, ancien du 1 Ch. A. et représentant de l'École d'Infanterie. En terminant, le Président souhaite que les discussions soient nombreuses et constructives, mais que la plus franche camaraderie préside aux débats.

Le colonel Krack, Secrétaire National, présente alors le rapport sur l'activité de la Fraternelle au cours de l'exercice écoulé. Au point de vue sections, deux nouvelles sections ont été créées: une en Allemagne occupée, l'autre à Virton; il fait acclamer le commandant Aulphenne. Une section est en formation à Durbuy et celles de Huy et de Libramont sont réorganisées. Le Président de Huy, notre grand invalide Delhamende est chaleureusement applaudi. Le Secrétaire national demande le concours de tous pour créer de nouvelles sections ou pour réveiller celles qui sont en léthargie.

Il donne ensuite un aperçu de l'activité du secrétariat et insiste sur le dévouement du lieutenant Helmbacker qui est vivement applaudi.

L'activité ou plutôt l'inactivité de beaucoup de sections est fort critiquée. La plupart ne tiennent pas les dirigeants de la Fraternelle au courant de leur activité. Après diverses interventions, il est décidé que toutes les sections doivent envoyer périodiquement au secrétariat le rapport d'activité prévu.

Le colonel Krack parle encore des conditions d'octroi des distinctions honorifiques, qui devraient être revues et de la gratuité des études pour les orphelins de guerre; il rappelle à ce propos l'intervention personnelle de notre Président.

Il critique l'attitude des associations d'anciens combattants qui marchandent leur appui aux autorités pour le réarmement moral du pays. Les anciens combattants doivent demeurer une élite dans le pays, affirme-t-il, et ils ne peuvent faire dépendre de la satisfaction de revendications matérielles, si justifiées qu'elles soient, leur concours à l'œuvre de salut de la Patrie.

Puis, le Secrétaire national parle du prochain pèlerinage de Vinkt, qui sera particulièrement grandiose, puisqu'il coïncidera avec la remise de la Croix de Guerre 1940 à la cité martyre. Un pressant appel est fait pour que toutes les sections soient représentées.

D'autre part, une délégation assistera à la remise de la Croix de Guerre française au Drapeau du 1 Ch. A. En terminant, le Colonel Krack fait l'éloge du secrétaire adjoint, l'adjudant Hoffmann, dont le dévouement est exemplaire. L'Assemblée applaudit longuement l'orateur et son adjoint.

Le général Descamps félicite vivement le colonel Krack, cheville ouvrière de la Fraternelle, qui est à nouveau ovationné.

Le lieutenant Helmbacker suggère que la Fraternelle offre à la commune de Vinkt le coussin destiné à porter sa Croix de Guerre. Notre ami Omer Forget accepte de se charger de ce travail. Bravo !...

Le camarade Delhamende signale que le 15 juillet prochain sera inaugurée à Antheit, la rue des Chasseurs Ardennais. Il invite les sections à se faire représenter. Il met ensuite en exergue le dévouement de son secrétaire, l'adjudant Lechien. Applaudissements.

M. Raymond Reuter, parlant en son nom et celui de M. Fernand Crochet, présente ensuite le rapport des vérificateurs des comptes; la tenue de ceux-ci est toute à l'éloge du trésorier. Le Président remercie les vérificateurs et propose de renouveler leur mandat pour l'année prochaine. Acceptation.

Avant de donner la parole au trésorier national, le Président tient à le féliciter cordialement pour sa récente promotion à la direction du siège d'Arlon de la Banque de la Société Générale. Applaudissements. Le trésorier présente ensuite son rapport, forcément limité à l'activité

du comité central et de quelques sections, la plupart ayant omis de faire parvenir le relevé de comptes exigé par les statuts et par l'Assemblée générale. Un appel pressant est à nouveau fait aux sections à ce sujet.

Le Rédacteur en chef du bulletin présente son rapport. Il expose les multiples difficultés qui ont entravé la parution régulière du bulletin et en fournit l'explication. Après longues discussions, ayant pour but de parer aux difficultés, il est décidé que le bulletin doit continuer à paraître sous sa forme actuelle, une fois par trimestre et à date fixe, soit entre le 20 et le 30 du dernier mois du trimestre.

Aux élections statutaires, sont élus ou réélus, MM. Gehenot, Hoffmann, Lepage, Luyx et Schrobiltgen.

Le Secrétaire national déclare ensuite: « Je n'ai pas osé demander à l'Assemblée si notre Président, qui est sortant, était... rééligible... Il nous a promis de rester toujours à la tête de notre Fraternelle... Une longue ovation salue ces paroles. »

Le Général Descamps remercie, très ému et déclare: «... Tant que ma santé me le permettra, je resterai à la tête de mes Chasseurs Ardennais, comme en 1940... ». L'Assemblée debout acclame son Président.

Le Secrétaire national fait ensuite un exposé sommaire du fonctionnement du Service Social, puis il donne lecture d'une lettre du lieutenant général Ley au sujet du Monument. Nous en parlons par ailleurs. Le Président fait acclamer le Général Ley, qui se dépense sans compter pour que les Chasseurs Ardennais aient un monument digne d'eux.

Après quelques précisions au sujet de la carte du combattant, vient à nouveau en discussion la question de l'affiliation à l'U.F.A.C. 1940-45. M. Hubert expose les raisons qui, à son sens, exigent le maintien de notre affiliation.

L'Assemblée décide le maintien de l'affiliation, mais elle demande à l'U.F.A.C. de faire mieux connaître son activité par une publicité appropriée, de supprimer son bulletin, qui n'intéresse pas les membres et de ce fait, de diminuer le montant de la quote-part réclamée aux sections. Les administrateurs Ch. A. de l'U.F.A.C. s'efforceront d'obtenir des décisions dans ce sens.

Il est encore décidé que le Drapeau fédéral assistera à la Journée de la Lys, qui se tiendra à Courtrai le 30 mai.

Puis, le Président prononce l'allocution de clôture. Il demande une liaison plus étroite entre les sections et le secrétariat national, entre les sections et leurs membres; que chaque section ait des membres d'honneur et de soutien; que chaque section fasse preuve d'activité et qu'elle veuille à aider les membres frappés par le sort, spécialement les veuves et les orphelins.

Puis, le général Descamps parle de la situation internationale, particulièrement trouble. Il faut, dit-il, conserver son calme, se serrer les coudes, comme en 1940, ne pas ajouter foi aux bobards, conserver bon moral et faire rayonner sa confiance.

Il rappelle que l'ancien combattant et particulièrement le Chasseur Ardennais doit faire honneur à sa renommée; la jeunesse a les yeux fixés sur lui; elle est prête à le suivre; il doit rester un « AS ». Notre patrimoine, c'est notre crédit moral, fondé sur un passé irréprochable et glorieux. Il est de notre devoir de le conserver intact et ainsi, nous servirons encore, comme il se doit, la Patrie.

Après avoir formulé des vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour les membres de la Fraternelle et leurs familles, au cours de l'année qui vient, le Président déclare close notre sixième assemblée générale, particulièrement fructueuse. La séance est levée dans une vive animation.

Profitez des prix spéciaux que fait pour vous le camarade

MOINY

145, avenue Churchill — Tél. 43.73.67

Taxis et voitures modernes pour toutes cérémonies et voyages

Où s'adresser ?

SECTION DE HUY

Président : M. Fernand DELHAMENDE, grand invalide de guerre, 136, Grandes Ruelles, Antheit.
 Secrétaire : M. LECHIEU, rue Louise, Antheit.
 Trésorier : M. G. JOIRET, 135, Grandes Ruelles, Antheit.
 Porte-drapeau : M. L. BOELENS, 22, rue Jean-Jaurès, Antheit.
 C.C.P. : N° 71.80.09.
 Local : Café MASSON, place du Tilleul, Antheit.
 Permanence : Dimanches et jours fériés, de 11 h. à 11 h. 30.



SECTION DE VIRTON

Président : Major de réserve FABER, à Saint-Léger.
 Secrétaire : Commandant de réserve AUPHENNE, à Couvreur-Dampicourt.
 Trésorier : Lieutenant de réserve MASSIN, Virton-Saint-Mard.
 Membres : Capitaine de réserve GREVISSE, Virton-Saint-Mard; M. TALBOT, Virton.
 Il y a un délégué dans chacune des vingt-cinq localités de la Gaume.

POUR TOUTES VOS ASSURANCES...
 C'est un devoir de favoriser l'ex-Béret Vert

N. A. PERNEEL
 Assureur-Conseil

37, AVENUE RODENBACH — BRUXELLES III — TEL. 16.17.31
 ET N'oubliez PAS : Il s'occupe aussi d'assurances automobiles
 aux taux les plus avantageux

ARLON

L'ANNIVERSAIRE DU 10 MAI

Le XI^e anniversaire du 10 mai 1940 a été célébré par la section d'Arлон. Le matin, une messe a été chantée à Bodange, à laquelle assistaient le colonel Mathen, commandant en second de l'École d'Infanterie, et une délégation de la Fraternelle, conduite par son président, M. Raymond Reuter. Un cortège se rendit alors à la grande croix de bois qui domine le champ de bataille; des fleurs y furent déposées et le président de la section d'Arлон y rappela brièvement le noble sacrifice des bérets verts tombés dans cette bataille.

Le soir, une courte cérémonie se déroula devant le monument aux Morts du 10e de Ligne, en présence du colonel Materne, commandant militaire de la province, du colonel Mathen, de notre ami Conter, trésorier général de la Fraternelle, et du corps des officiers de l'E. I. Une gerbe fut déposée au pied du monument par le commandant Reuter et chacun se recueillit un instant dans le souvenir de nos morts glorieux.



LA SECTION A. O....

doit être complètement remaniée, suite au changement de garnison du Bataillon Ch. A. et aux nombreuses mutations qui ont eu lieu à l'occasion de cet événement.

Les deux piliers de cette section sont partis également et tous deux pour raison de santé; nous avons cité les adjutants Paulus et Delcrops.

En remerciant vivement nos deux braves, souhaitons-leur un complet rétablissement.

Espérons voir surgir des rangs du beau bataillon les continuateurs, les remplaçants des fondateurs de la section !

K.

SECTION DE BASTOGNE

LA JOURNEE DU SOUVENIR

Nos amis de Bastogne ont commémoré, le 13 mai, les combats de 1940. Un cortège, comprenant les membres des diverses associations patriotiques de la ville et accompagné par la Royale Philharmonie, conduisit les participants à l'église Saint-Pierre, où fut chantée une messe à la mémoire de nos camarades morts pour le pays. Parmi les personnalités, on remarquait le député Ch. A. Justin Gaspar; M. Maréchal, échevin; le Dr Grihomont; M. Schiltz, commissaire de police et les bérets verts, conduits par les dirigeants de la section MM. Didier, Van Hoof, Robert, Collet, Lahy, etc. Une allocution de circonstance fut prononcée par M. l'abbé Musty, aumônier militaire. Après l'office, le Juge Didier, président, déposa des fleurs au monument aux Morts.

Puis, le cortège se rendit au monument Cady où, après la sonnerie « Aux Champs », une gerbe fut déposée par le député Gaspard, président des anciens combattants de Bastogne. Ensuite, M. Cady père qui, tous les ans, assiste à cette pieuse cérémonie, fleurit à son tour le mémorial qui rappelle, à quelques centaines de mètres du gigantesque Mardasson, le sacrifice de nos bérets verts.

LE CHAMPIONNAT DE TIR DU LUXEMBOURG

Le dimanche 24 juin, la section de Bastogne-Sibret a organisé, dans la « Nuts' City », le championnat de tir du Luxembourg, qui comportait une épreuve de tir aux pigeons artificiels et une autre de tir à la carabine en stand.

De nombreux prix étaient prévus. Le bénéfice était destiné au service social.

La brillante Société des Cors de chasse de Saint-Hubert apportait son estimable concours à la manifestation.

CAMARADES DE PROVINCE,
 ETES-VOUS A BRUXELLES
 ET MEME VOUS, BRUXELLOIS,
 POURQUOI NE CHOISIRIEZ-VOUS PAS

L'HOTEL-PENSION
THEVENET
 ET
ROEGIER

97, RUE SOUVERAINE
 IXELLES-BRUXELLES
 (près avenue Louise)
 TELEPHONE : 12.71.12

CONFORT MODERNE — CUISINE SOIGNEE
 BEAU JARDIN — PRIX TRES MODERES

Et n'oubliez pas qu'il y a toujours une
BELLE REDUCTION POUR NOS CAMARADES

BRABANT

LA MESSE TRADITIONNELLE

La section du Brabant a fait célébrer, le dimanche 27 mai, en l'église des RR. PP. Dominicains, avenue de la Renaissance, son service annuel à la mémoire des Chasseurs Ardennais décédés.

Le lieutenant colonel Quinet y représentait S. M. le Roi et S.A.R. le Prince Royal. Parmi la nombreuse assistance, on remarquait le lieutenant général Ley, le général Louvain, président de l'U.F.A.C. 1914-18 et un grand nombre de bérets verts, au premier rang desquels nos grands invalides Nisol et Delhamende.

Le service fut célébré en grande pompe, comme à l'accoutumée, et le R. P. Léonard prononça une allocution remarquable, insistant notamment sur le désir de paix qui anime les bons patriotes, mais ajoutant qu'il est cependant des valeurs essentielles, des principes pour le maintien desquels il faut savoir se battre et mourir.

La collecte fut faite au profit de notre service social.

LE « CLUB DES MARCASSINS »

Mme Gengoux, l'active « conseillère » de notre comité, vient de créer le « Club des Marcassins », où sont admis les enfants de nos membres en âge d'école, de 6 à 14 ans.

Des réunions à caractère récréatif sont prévues le premier jeudi de chaque mois; de plus, des voyages sont envisagés, notamment à Anvers et au littoral.

Les parents que la chose intéresse sont priés de s'adresser directement à Mme Gengoux, 37, rue des Vétérinaires (ou à la permanence).

Bravo, et plein succès à la « promotrice » !



BRAVO LIEGE !

UNE BELLE JOURNEE...

La Cité Ardente a eu également sa journée Ch. A. Elle a débuté par une messe pour nos morts en l'église Saint-André. M. le curé de Vaux-sous-Chèvremont, ancien aumônier et invalide, a fait le sermon de circonstance et tout d'actualité, qui produisit une forte impression sur l'assistance.

Nous avons noté la présence des drapeaux de Liège, Huy et du Brabant, chacun accompagné d'une délégation.

Après l'office, en cortège, précédés des drapeaux, le groupe des bérets verts s'est rendu à l'U.F.A.C., où une réunion intime a eu lieu.

Puis, une colonne automobile, une vingtaine de véhicules, s'est formée et, précédée de notre cher aumônier à moto, a gagné Chaudfontaine.

Le Palace avait bien fait les choses — nous le recommandons. Un dîner succulent attendait la section de Liège et les invités.

Dans un cadre magnifique, ce furent des agapes vraiment fraternelles; pas de discours, mais une ambiance familiale très intime.

La visite de l'établissement des Bains qui a suivi, a beaucoup intéressé tous les Ch. A.

Le colonel Krack, secrétaire national, le président de Huy notre ami Delhamende, et celui de Verviers, le Dr Leroy, assistaient aux cérémonies.

Le président d'honneur, le cher major Heurt, malgré un état de santé précaire, avait tenu à être présent; nous l'en remercions vivement.

Félicitons de tout cœur le président Lieutenant et tout son comité, de nous avoir permis d'assister à ces manifestations d'activité de notre chère section liégeoise, vraiment réconfortantes.

BOURCY.

SECTION DE HUY

Manifestations qui se dérouleront
à Antheit, le 15 juillet

On sait que la sympathique localité d'Antheit-lez-Huy était le... port d'attache du 6e Chasseurs Ardennais. Le Conseil communal a décidé de dédier une rue aux Chasseurs Ardennais. A l'occasion de son inauguration se dérouleront de sympathiques cérémonies, dont voici le programme :

- 9 h. 15. — Réception des autorités et des délégations, place du Tilleul, à Antheit.
- 9 h. 30. — Départ en groupe pour l'église.
- 10 h. 00. — Grand-messe à la mémoire des morts des deux guerres. Sermon par le R.P. Thiry.
- 11 h. 15. — Dépôt de fleurs au cimetière.
- 11 h. 30. — Dépôt de fleurs au monument aux morts de la commune.
- 11 h. 45. — Inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais et d'une plaque commémorative dédiée à trois chasseurs ardennais de la commune, morts pour la Patrie.
- 13 h. 00. — Dîner.
- 18 h. 00. — Grand Bal des « Bérets Verts », au local de la section, Café A. Masson, place du Tilleul, à Antheit, au profit de la caisse de la section. Entrée 10 francs.

Dîner. — Le prix du dîner est fixé à 50 francs (boisson non comprise). Prière de se faire inscrire avant le 8 juillet 1951, chez M. F. Delhamende, 136, Grandes Ruelles, ou chez l'adjoint Lechien, 105, rue Louise, à Antheit.

Le montant est à verser au C.C.P. n° 7180.09 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section de Huy à Antheit.

Le lieutenant général Descamps, président de la Fraternelle, présidera les cérémonies.

Toutes nos sections sont invitées à se faire représenter, au moins par une délégation et drapeau, par solidarité d'abord, pour encourager ensuite nos dévoués amis Delhamende, Lechien et consorts, qui s'efforcent de reconstruire, avec beaucoup de mérite, une section régionale vivante à Huy. Tous les bérets verts sont cordialement invités.

PERMANENCE

Une permanence se tient à la disposition de tous les Chasseurs Ardennais, tous les dimanches de 11 à 12 h. 30, au local de la section, Café Alph. Masson, place du Tilleul, Antheit.



LES FASTES DU BATAILLON CH. A.

Le Bataillon Ch. A. a célébré ses fastes les 14 et 15 juin. Une délégation de la section du Brabant, avec drapeau, y assistait.

Camarades ! Il est de votre intérêt de vous adresser pour vos DEMENAGEMENTS et TRANSPORTS à la

Maison J. GODEAU

34, rue des Bassins, Bruxelles-Midi — Tél. 21.55.57

TRANSPORTE TOUT DANS
TOUTES LES DIRECTIONS

Pianos — Coffre-forts, etc. — Fournit emballages et caisses — Travaux à la poulie — Garde-meubles

La remise de la Croix de Guerre 1940 à la commune de Vinkt et le pèlerinage des bérets verts

Le dimanche 10 juin a eu lieu la remise de la Croix de Guerre 1940 avec palme à la charmante localité, en même temps que notre cinquième pèlerinage.

Disons tout de suite que c'est à la demande expresse de l'administration communale que les deux cérémonies eurent lieu le même jour.

La presse quotidienne ayant donné pas mal de détails au sujet de ces cérémonies, nous nous contenterons de les voir, les analyser sous l'angle où... avec l'œil « ardennais ».

Deux ministres y assistaient, le colonel B.E.M. Degreef, ministre de la Défense nationale, et M. Van den Daele, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale.

Nous remercions vivement M. le Ministre de la Défense nationale, qui a voulu assister à toutes les cérémonies, y compris la messe pour nos glorieux morts. Aussi, à 9 h. 25, faisait-il déjà une entrée sensationnelle dans la paisible bourgade flamande; une importante fraction de M.P. à moto et d'autres en jeep escortaient la voiture ministérielle.

Plusieurs autorités civiles de la Flandre y assistaient. L'important groupe de Ch. A. (exactement 187) était conduit par les deux commandants de division, les lieutenants généraux Descamps et Ley.

La présence de chefs sympathiques, combattants de Vinkt, nous a fait plaisir; dommage qu'ils se montrent si rarement!

Nous avons reconnu: les colonels Van Espen, Velghe, Mathen, Renson, Laforel; les commandants Burnotte, Weyers, Tielemans, Dulleu et Thiry. Nous nous excusons d'en oublier. Notons aussi la présence du grand invalide Nisol et du « créateur » du coussin offert à Vinkt, M. Forçet.

Le colonel Van Espen représentait également les plus beaux et les plus braves soldats de 14-18, dont il est le président fédéral, nous voulons dire les Croix du Feu, dont une importante délégation a assisté aux cérémonies.

En plus du drapeau fédéral, ceux des sections ci-après étaient là: Bastogne, Bertrix, Brabant, Etalle, Huy, Liège, Messancy et Virton.

Constatez — en passant — qu'il y avait des manquants, malgré les assurances données à l'assemblée générale! Pauvres manquants!

La délégation de Bastogne était conduite par les commandants Van Hoof et Collet; celle de Messancy par son président, Schrobiltgen; Liège par le commandant Talbot; Virton par son président, le major Faber; Huy par notre grand invalide Delhameda et son alter ego, l'adjudant Lechien. Le Brabant était là « en puissance »: quatre grands cars ont été nécessaires pour amener la super-délégation; une vingtaine d'autos avaient amené des isolés de tous les coins du pays.

Les cérémonies furent ordonnées de main de maître; cela est, tout naturel puisque cette « main » était celle de notre grand ordonnateur, le lieutenant Louis Helmbecker. Les félicitations lui adressées par toutes les autorités sont amplement méritées; tout le monde s'est rendu compte que tel un film de cinéma les cérémonies se sont déroulées sans cris, sans à-coups et à un rythme d'une régularité surprenante. Félicitons aussi nos commissaires, qui ont agi avec beaucoup de tact et d'initiative. Un nombre impressionnant de journalistes de toutes opinions et de toutes langues, des cinéastes, les reporters de la Radio (flamande et française) dont notre ami Jacques Philippet, étaient là également.

Ajoutez à ce tableau, rapidement esquissé, « notre » Vinkt archi pavésée et vous vous rendrez compte de l'ambiance dans laquelle se sont déroulées les cérémonies.

A 9 h. 25, heure militaire, le ministre de la Défense nationale arrive place Communale — la future place des Chasseurs Ardennais — où, après avoir salué les autorités, il passe en revue l'important contingent de bérets verts et félicite le lieutenant

Huppert, qui commande le groupe, pour la belle prestation de ces braves anciens.

C'est la messe pour les civils martyrs et pour nos morts glorieux; les Ch. A. forment la haie dans l'allée centrale, durant l'office. L'église est archi-comble, quoique de la population de Vinkt on n'ait admis que les familles des fusillés; les autres fidèles avaient été invités à assister à des services célébrés plus tôt.



La Croix de Guerre vient d'être épinglée sur le coussin offert par la Fraternelle. A la tribune, le Ministre de la Défense nationale, entouré de nos deux Commandants de Division.

A la sortie de la messe, deux détachements de troupe venus de Saint-Denis-Westrem, le drapeau du bataillon de Ch. A. porté par le capitaine Fairon (ancien défenseur de Vinkt) et escorté de cinq sous-officiers et la musique des Guides, rendent honneurs sur le parcours du cimetière.

M. le bourgmestre Deroo accueille les autorités sur les tombes des héros et fait ensuite l'appel des morts, auquel le commandant Rogiers répond. Cet appel est fait dans un silence impressionnant, des larmes coulent...

Après cette scène émouvante, le colonel Krack prononce une allocution où il exalte le sacrifice de nos héros.

Relevons quelques passages:

«...Nous saluons avec émotion le drapeau du glorieux 1er Ch. A., présent à nos cérémonies, le seul, hélas, qui ait pu renaitre de ses cendres...»

«...Les beaux faits d'armes de 1940 ne peuvent tomber dans l'oubli; il nous appartient d'y veiller et cela d'autant plus que ceux pour qui nous nous sommes sacrifiés ont une singulière conception de la reconnaissance...»

«...La leçon donnée par nos héros est d'un sublime étonnant, lequel relève du plus pur patriotisme, et comme dans leur dernier souffle on sent passer l'âme de la Patrie...»

«...Quel magnifique symbole de l'unité de notre pays, de la fraternité parfaite entre nos deux communautés nationales que ce béret vert, ce soldat wallon et ce civil flamand, tombés côte à côte pour la même cause et dormant leur dernier sommeil dans la même tombe, tous deux enveloppés du drapeau national...»

«...A leurs frères d'armes, nos héros disent: «Soyez les apôtres du réarmement moral; vous savez, mieux que qui-» conque que, si vous avez été la terreur de l'ennemi en 1940, c'est avant tout à votre moral de fer que vous le devez,

» Vous savez aussi qu'une troupe sans moral est une troupe » perdue...»

Nous regrettons ne pouvoir reproduire ici ce discours « in extenso ».

Dès la fin de l'allocution, M. le Ministre de la Défense nationale s'avance et félicite chaleureusement le colonel Krack.

Le commandant Rogiers prononce alors une allocution en flamand sur les tombes des civils assassinés par l'ennemi. Après avoir félicité le « papa » Rogiers, le ministre de la Défense nationale s'incline à nouveau devant les tombes.

Alors se passe une scène touchante: une petite fille de fusillé récite un poème sur la tombe de son père.

Les trompettes sonnent le « Last Post » pendant que des couronnes sont déposées sur les tombes.

Rappelons une fois de plus avec quel soin jaloux la population de Vinkt entretient les tombes de nos frères d'armes tombés à l'ennemi. Grand merci à M. le bourgmestre, M. le secrétaire communal et à M. le curé.

Le cortège se reforme ensuite et se recueille quelques instants avant le monument aux Morts de 14-18, lequel est fleuri par le bourgmestre.

Les autorités se rendent ensuite à la Maison communale, pendant que les troupes prennent place pour la cérémonie de la remise de la Croix de Guerre.

A 10 h. 50, les autorités prennent place à la tribune. La troupe rend les honneurs. La sonnerie « Ouvrez le ban » précède le discours de M. le Ministre de la Défense nationale, qui parle en flamand.

Ci-après quelques passages:

«Le 24 mai 1940, la 4e D. I. avait placé ses trois régiments le long du canal de dérivation de la Lys, du nord de Deynze au pont de Nevele. Le 25 mai, suite à des défaillances locales, l'ennemi réussit à passer le canal dans le secteur du 15e de ligne et se lance dans la brèche ainsi ouverte entre les 7e et 11e de ligne.»

«...La situation devient rapidement critique et le III/1er Ch. A. est lancé le premier dans la mêlée...»

«...Mais le crime le plus abominable fut la mise à mort par l'ennemi d'une quarantaine de civils dans le centre de Vinkt...»

«...Parmi les victimes se trouvaient un vieillard de 80 ans et un gamin de 13 ans, ainsi que le vicar Vestræten.»

«...Par un raffinement de cruauté, le bourgmestre, l'instituteur en chef et le secrétaire communal allaient encore servir d'otages toute la nuit du 30 au 31 mai...»

En termes émus, M. le bourgmestre répond au ministre.

Il faut savoir que le bourgmestre actuel, M. Deroo, était en fonctions en 1940; on comprend son émotion.

D'une voix forte, le général Descamps prononce un discours dans lequel il fait l'historique de la bataille de Vinkt, rend hommage aux civils assassinés par l'ennemi, puis exprime à la population les sentiments d'admiration et les chaleureuses félicitations des Ch. A. pour la belle distinction octroyée à la commune par S.A.R. le Prince Royal.



Les drapeaux de la Fraternelle

Le commandant Rogiers répète ce discours en flamand.

Comme dit plus haut, il est regrettable que l'on ne puisse donner que les extraits ci-après:

«...Les Ch. A. reçoivent l'ordre d'arrêter, coûte que coûte, l'avance des Allemands dans la brèche créée en avant de Vinkt; la route vers Eruges et Ostende est découverte et l'armée belge est menacée d'être coupée en deux...»

«...Avec un brio remarquable, les motocyclistes du 1er Ch. A. entament le combat et grâce à la vigueur de leur attaque, donnent aux troupes qui suivent le temps de s'installer...»

«...Toute l'après-midi du 25 mai, malgré la fatigue, malgré la pluie d'obus sur Vinkt, malgré des avions ennemis qui pilonnent et mitraillent les positions, les Ch. A. tiennent et les assauts furieux des hordes ennemies sont repoussés...»



Le drapeau du bataillon Ch. A. défile

«...Par une contre-attaque exécutée dans la nuit du 25 au 26 mai, le 3e Ch. A. dégage les abords immédiats de Vinkt et procède à la relève du III/1er Ch. A., le I/1er Ch. A. restant en ligne...»

«...La situation générale ayant changé à notre droite, Vinkt est menacée d'une attaque par le sud; il est alors formé deux groupements, l'un face à l'est (voir plus haut), l'autre face au sud avec le III/1er Ch. A. (remis en ligne), le III/3e Ch. A. et le I/4e Ch. A. pied...»

«...Vinkt forme le saillant de ce front en équerre. Le 2e Ch. A. forme un deuxième échelon entre Caeneghem et Seys-hoek. Les 26 et 27, les combats reprennent, surtout dans le saillant...»

«...Partout l'ennemi sera contenu; les Ch. A. rivalisent d'ardeur et luttent en désespérés; malgré l'aviation, malgré la violence des feux qui s'abattent sur eux, alors que les caissons de nos pièces se vident, celles-ci ne répondent qu'avec pareil-monic à nos demandes de tirs, malgré les attaques ennemies sans cesse renouvelées par l'arrivée incessante de troupes fraîches, malgré les assauts sauvages allant en certains endroits jusqu'au corps à corps, nos troupes restent maîtresses de leurs positions et ne les quitteront que le 27 dans l'après-midi, sur l'ordre du haut commandement...»

Ensuite, c'est le défilé, aux accents de la marche des Chasseurs Ardennais, jouée avec brio par la musique des Guides.

D'abord viennent les deux détachements de candidats gradés de l'Ecole de Saint-Denis, encadrant le drapeau du 1er Ch. A. Ensuite, les défenseurs de Vinkt, formant un groupe imposant de bérets verts; puis les familles de fusillés; ce sont alors les combattants de Vinkt, le groupe très remarqué des « Croix du feu », suivi d'environ quarante sociétés patriotiques de la région. Pour terminer, les enfants des écoles de Vinkt, chacun agitant un drapeau aux couleurs nationales.

M. le bourgmestre reçoit alors les autorités à la salle des fêtes de la commune, richement décorée pour la circonstance, où un vin d'honneur est servi.

M. le Ministre de la Défense nationale nous dira toute la joie qu'il a éprouvée d'assister à des cérémonies aussi belles et d'une organisation impeccable.

Cette réception revêtit le caractère d'une réunion familiale où chacun rappela les souvenirs d'un passé glorieux mais aussi tragique.

Après le départ des autorités, on s'achemina vers la Maison communale: en cours de route, on s'arrêta quelques instants devant le mur où quarante-deux civils furent fusillés par l'ennemi.

Puis, c'est le dîner offert par Vinkt aux Ch. A.; il a fallu quatre salles pour caser tout le monde.

M. le bourgmestre présida, entouré de nos deux généraux. Immédiatement, on retrouve l'ambiance habituelle. Dans son reportage, M. Jacques Philippet dit: « Au dîner, il y a une ambiance particulière, si cordiale, et seuls les Chasseurs Ardennais ont le secret pour créer une telle ambiance. »

C'est la franche camaraderie, l'esprit d'équipe « Bérêts verts ». Suivant la tradition établie, M. le bourgmestre invite le général Descamps à procéder à la remise de distinctions honorifiques aux anciens combattants de 14-18. Trois vieux braves reçoivent la Croix de chevalier avec glaives et... l'accolade de notre président, aux acclamations de l'assistance.

Prenent successivement la parole, les généraux Descamps et Ley, les colonels Van Espen et Krack. Ce dernier annonce que deux « décrets » viennent d'être approuvés par le bureau de la Fraternelle: le premier nommant M. le bourgmestre caporal honoraire des Ch. A. de 1940; le deuxième nommant membres d'honneur de la Fraternelle M. le bourgmestre, M. Van der Eecken, secrétaire communal, et M. l'abbé D'Haenens, révérend curé de Vinkt.

Les promus sont acclamés par l'assistance.

Nos généraux et M. le bourgmestre vont rendre visite et

serrer la main aux Ch. A. qui n'ont pu trouver place dans la grande salle communale et dînent ailleurs.

Leur geste va droit au cœur de nos bérêts verts et ce sont des acclamations sans fin à l'adresse des visiteurs.

Après le dîner, vers 15 h. 30, c'est la visite du champ de bataille « ad libitum ». Des groupes se forment pour revivre ensemble les durs moments de 40.

Des délégations nous quittent; il y a loin jusque Virton, Bastogne, Liège, Huy. Ce sont les adieux touchants et les « A l'année prochaine ! »

Le gros de la caravane reprend la route, vers 17 heures, en direction de Gottem où a lieu une cérémonie toute simple et combien émouvante sur la tombe d'un Chasseur Ardennais « Inconnu ». N'a-t-on pas assez dit qu'il n'y avait aucun soldat inconnu pendant la guerre de 1940? Ces radoteurs peuvent aller se rendre compte sur place.

Le lieutenant général Ley prononce une courte allocution; il rappelle qu'il s'est livré en cet endroit un combat d'une violence inouïe: un bataillon de Ch. A. a tenu tête durant deux jours à quatre bataillons allemands.

Alors, c'est le retour par l'itinéraire habituel avec arr. d'une heure à Audenarde.

Que tous ceux qui ont contribué, de loin ou de près, à la réussite des cérémonies de cette journée, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous remercions particulièrement les autorités communales et religieuses de Vinkt, et spécialement M. le bourgmestre et son bras droit, M. le secrétaire communal.

Grâce à vous, nous avons connu à Vinkt une bonne journée, bien belge! Bravo Vinkt!

Et à nos généraux, que rien n'a arrêté pour être des nôtres à Vinkt, nous lançons, en leur honneur, le plus respectueux et le plus sonore grognement de satisfaction!

E. L. F.

NOUVELLES DES NOTRES

Décès du Capitaine Gouverneur

Le 25 mai dernier, à trente-neuf ans, est décédé à Arlon, après une très longue et particulièrement pénible maladie, notre camarade M. Célestin Gouverneur, professeur à l'Athénée d'Arlon, qui appartenait en 1940 au 1er Chasseurs Ardennais. Gouverneur fut blessé au cours de la campagne, qu'il fit sous les ordres du commandant Dhuren. Il fut arrêté pendant l'occupation et interné à la forteresse de Huy. Après la libération, il reprit du service. M. Gouverneur était un professeur de tout premier ordre; il se distinguait, outre par son intelligence exceptionnelle, par sa parfaite rectitude de vie et son remarquable dévouement en faveur des déshérités.

Nous présentons à Madame Gouverneur et à ses enfants nos condoléances bien sincères.

En avril dernier est décédé, à Bruxelles, notre excellent camarade Léonard.

Nous renouvelons l'expression de nos vives condoléances à sa veuve.

Promotions

Le lieutenant colonel Schouweler, commandant la 6e Cie du 1er Ch. A. en 1940, a été promu colonel; il a été désigné pour la direction du Centre Psycho-Technique de l'Armée à Everberg. Toutes nos félicitations.

Le capitaine Léon Escarmelle est promu au grade de commandant.

Nos sincères félicitations.

Nicolas Cremer au Congo

Des vocations arrivent sur le tard...

L'ami de tous, le Major Nicolas CREMER, s'est embarqué pour le Congo au début de juin: il va se fixer à Kirochi, par Gomakivu, Congo Belge.

Tous nos vœux du plus agréable séjour dans cette admirable région.

F.K.

Naissances

Une fillette est née au foyer de notre ami Moermans.

Le major B.E.M. Borgniet est grand-père pour la troisième fois. M. et Mme Steimes-Schmit, à Martelange, sont heureux de faire part de la naissance d'une petite Anne-Marie.

Le capitaine et Mme L. Goëff-Mathieu, leurs enfants Marie-Paule et Jean-François, ont la joie d'annoncer la naissance d'un petit Pierre.

A tous, nos cordiales félicitations!

Donnez du travail à vos frères d'armes

Notre ami GILIS, père de famille nombreuse, habitant 395, Chaussée de Gand, à Bruxelles, téléphone 26.60.05, est un spécialiste dans la fabrication et la réparation de fauteuils, ressorts de lit et de matelas.

En vous adressant à lui, vous ferez une bonne action et vous y trouverez votre bénéfice.

Vous pouvez sans crainte le recommander à vos amis, ils vous remercieront.

Le Colonel Piton n'est plus...

LE NOUVEAU COMMANDANT DE L'ECOLE D'INFANTERIE



La tragique nouvelle a causé une forte impression. En effet, le colonel Piton était, en raison notamment de sa belle carrière d'officier et de résistant et de son action philanthropique, connu dans tout le Luxembourg. Le regretté officier supérieur est mort subitement, terrassé brusquement par une embolie, le 13 juin dans la soirée. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Né à Jemelle, le 15 mars 1893, H. Piton s'engagea à l'armée à l'âge de seize ans. Il venait de terminer son école militaire et avait été promu sous-lieutenant, quand survint la première guerre mondiale. Blessé en combat lors de la défense de Namur, il fut fait prisonnier. Rétabli, il chercha à plusieurs reprises à s'évader. De ce fait, il fut envoyé en forteresse où il passa près de deux ans. C'est à ce dur régime que sa santé s'altéra. Décoré de la Croix de guerre avec palme et de plusieurs ordres nationaux en raison de sa belle attitude, le lieutenant Piton fut promu capitaine en décembre 1919. Après avoir rempli plusieurs fonctions délicates, il fut affecté au 10^e de Ligne et il devint le premier adjudant-major du régiment des Chasseurs Ardennais. Malheureusement, sa santé l'obligea à des ménagements et, après une sérieuse alerte en 1937-38, il fut contraint de passer à la Territoriale. Il fut, pendant la mobilisation, adjoint au commandant de la province de Luxembourg et, en mai 1940, chargé du commandement de C.R.A.B.

A peine rentré en Belgique, le commandant Piton s'occupa de résistance; aucune forme de celle-ci ne lui fut étrangère; service de renseignements, résistance armée, aide aux réfractaires et maquisards, etc... Il fut un des organisateurs de l'Armée Secrète dans le Luxembourg et fut chargé du commandement du Secteur 7. Il fut également le chef provincial du Service Socrate. Son activité devait attirer l'attention de l'ennemi. Il fut parmi les premiers otages qui furent pris à Arlon et, arrêté en 1944, fut détenu en diverses prisons jusqu'à la libération du pays. Pendant l'occupation, il avait été le chef de l'O.R.A.F. pour le Luxembourg et, dans cette activité, il rendit d'innombrables services aux familles de militaires de carrière, dont la situation était bien souvent difficile.

L'activité patriotique du colonel Piton fut récompensée par l'octroi des distinctions suivantes: officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre de Léopold II, croix de guerre avec palme, médaille de la Résistance, etc...

Après la guerre, le colonel Piton, qui aurait pu bénéficier d'un repos bien mérité et justifié par son état de santé, organisa et dirigea le Service social de l'Armée avec une compétence et un dévouement inlassables.

Le colonel Piton était un homme d'une intelligence remarquable, au patriotisme intransigeant; il avait aussi un cœur d'or. Nous avons pu le constater maintes fois, notamment à la manière dont, au cours de sa détention, il se dévouait pour ses compagnons de captivité et par ses multiples interventions pour venir en aide à ceux que le sort avaient frappés.

C'est une figure bien populaire et bien sympathique qui s'en est allée. Sa perte sera vivement regrettée par tous les Chasseurs Ardennais.

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais et la rédaction du Bulletin présentent à Madame Piton leurs condoléances bien sincères et émuës.

Le Colonel Dumortier vient d'être désigné pour commander l'Ecole d'Infanterie à Arlon.

The right man in the right place!

C'est le chef tout désigné pour ce poste d'une importance capitale pour l'avenir de notre armée.

Volontaire de guerre en 1914-1918, il gagna sa première étoile pour sa brillante conduite au feu.

Volontaire de guerre, il l'est resté; toute sa vie d'officier a été un véritable apostolat.

C'est un fantassin de la plus belle lignée et un chef de troupe par excellence.

Entraîneur d'hommes hors ligne: il sait convaincre et tout le monde le suit.

En 1940, il fut lui-même, tout de cran et d'intrepidité.

Avec ses hardis Chasseurs à pied, il accomplit de beaux faits d'armes et particulièrement à Maldegem.

Les Chasseurs Ardennais le connaissent; c'est lui qu'ils ont vu à la tête du jeune Bataillon Ch. A. Ils savent que si cette unité est devenue une « Perle » dans l'Armée Belge, c'est l'œuvre du Colonel Dumortier qui, puisant dans le passé, a su forger une âme à ce beau bataillon!

Il le fera aussi à l'Ecole d'Infanterie!...

F.

Tous à l'œuvre

L'U.F.A.C. 40-45 — en collaboration avec la F.N.A.P.G. et le Souvenir Belge — organise une tombola monstre.

Une ristourne de 10 p.c. est accordée aux sections sur la vente des billets. Cette ristourne est destinée au service social, donc pour aider nos frères d'armes dans le besoin.

Adressez-vous à votre section et faites une bonne œuvre en vendant des billets.

Mais tous, oui, tous... à l'œuvre!

Et le résultat sera magnifique? E.L.F.

Anniversaire

A l'occasion du XI^e anniversaire de l'agression allemande de mai 1940, S. A. R. le Prince Royal a reçu, au Palais de Bruxelles, les commandants de corps d'armée et de division de notre armée de 1940, parmi lesquels les généraux Ch. A. Descamps et Ley.

Les combattants de 40 ont vivement apprécié le geste du Prince qui, comme ses Prédécesseurs, porte un intérêt particulier à l'Armée et aux Anciens Combattants.

LA DROGUERIE GRISART

80, rue Ad. Lavallée à MOLENBEEK

est tenue par un Chasseur Ardennois

ON Y TROUVE DE TOUT

REDUCTION AUX CHAS. ARD.

Tél. 25.38.17

Retour aux traditions

Nous avons un excellent ministre de la Défense nationale. A l'encontre de ses prédécesseurs, il a su rester en dehors des manigances de la politique et demeurer exclusivement technicien, et un technicien de toute première valeur. Nous le disons comme nous le pensons, n'ayant pas l'habitude des flatteries.

Le colonel B.E.M. Degreef est occupé à nous créer une armée. Lorsque, dans un an ou deux, on pourra mesurer le chemin parcouru, on se rendra compte de l'œuvre qu'il a réalisée. Quand il a pris possession de son poste, c'était le néant ou presque : un peu plus d'une division en fait de troupes de combat. Matériel vétuste, armement quasi inexistant. Aujourd'hui, nous sommes, pensons-nous, le seul pays du Pacte Atlantique, avec les U.S.A., à suivre parfaitement le programme établi.

En dehors de cette grande œuvre, le Ministre de la Défense nationale prend des initiatives très heureuses, qui rencontrent l'approbation de tous les patriotes. Nous voulons parler notamment du nouveau cérémonial pour la relève de la garde au Palais Royal et de sa circulaire ordonnant l'étude immédiate des modifications à apporter au règlement de l'école du soldat, en vue d'en revenir à une exécution des mouvements répondant mieux au caractère et au tempérament de nos soldats, plus conforme aussi à nos traditions.

Bravo!... Notre public trouvait ridicules ces allures de robots que, depuis 1944, on imposait à nos militaires. Si les Anglais aiment ça, tant mieux!... Mais, ces gesticulations ne sont guère prisées par les Belges.

Votre Bulletin

Vous est-il remis régulièrement?

Tout membre en règle de cotisation doit le recevoir au début de chaque trimestre.

Si quelque chose ne va pas, signalez-le à votre Président de section ou directement au Service du Bulletin, 51, Avenue Victor Rousseau à Bruxelles-Forest.

COUPS DE

Histoire dirigée?...

Certains idéologues, plutôt fumeux, ont, dans le cadre de l'Unesco, imaginé de réformer l'enseignement de l'histoire dans le sens que voici : selon eux, il faut inculquer à l'enfant une mentalité de citoyen du monde; dès lors, il faut supprimer l'enseignement de l'histoire nationale et la remplacer par l'histoire à l'échelle mondiale. Ainsi, seraient bannies toutes allusions aux rivalités séculaires entre des pays; il n'y aurait plus ni agresseurs, ni victimes, plus d'impérialistes, ni de peuples en perpétuel état de défense pour faire face aux appétits de voisins turbulents, mais uniquement des impératifs économiques des guerres fatales, sans qu'on puisse en définir les responsabilités.

Le baron Nolhomb a publié récemment un excellent article sur la question, où il protestait justement contre cette déviation internationaliste.

«...Il serait bien pire, écrivait-il notamment, de priver une nation des gloires et des douleurs, et même des fautes, qui ont fait sa conscience et sa vigueur. Si toutes les nations du continent réunissant leurs efforts vers une destinée commune, réussissent ainsi à préparer pour demain l'histoire unique de l'Europe, ce sera grâce aux histoires diverses qui, d'âge en âge, ont façonné en les individualisant puissamment chacune de ces nations... L'Europe ne naîtra pas d'une Histoire machinée, préfabriquée, édulcorée, privée de vitamines — falsifiée en un mot à l'image de ce que d'impérialistes rêveurs voudraient qu'elle devienne. D'une Histoire artificielle, si on pouvait réussir à la faire, ne pourrait naître jamais — mais le mot naître peut-il évoquer autre chose que la vie? — qu'une Europe artificielle aussi, et bien vite vouée au néant.»

L'histoire de son pays

Et le distingué sénateur de réclamer, lui, avant tout, une étude approfondie de l'histoire de Belgique:

Il n'y a qu'une Histoire, une seule Histoire pour chaque pays, que chaque pays doit voir à sa manière; chacun de nous commande son horizon. C'est en nous plaçant, non pas orgueilleusement mais naturellement, au centre qui est le nôtre que nous verrons le mieux, le plus harmonieusement, le plus naturellement encore, les incidences, les influences, la projection de nos événements locaux sur les événements plus lointains, et que nous comprendrons à quel point notre Histoire fut sans cesse commandée par l'histoire des autres: que nous ne devons pas plus voir du centre d'observation des autres que nous ne pouvons voir à la fois le paysage de notre observatoire et de l'observatoire voisin! C'est par une pareille méthode bien plus que par la suppression du point de vue terrestre et par la volonté de voir l'histoire universelle du haut du Sirius d'une philosophie préconçue, que nous donnerons aux jeunes hommes de chaque pays, sans renier le moins du monde — au contraire — leur origine et leurs originalités, le sentiment de l'unité du monde...

Il est de fait qu'en raison de l'encombrement des programmes, on n'apprend plus guère l'histoire de Belgique, en dehors de l'école primaire, où on ne peut en retenir beaucoup plus que les histoires...

Nous sommes bien souvent étonné de constater l'ignorance dont font preuve des universitaires d'éléments essentiels de notre histoire nationale.

Chasseurs Ardennois, pourquoi ne pas favoriser les Anciens? C'est votre devoir de leur accorder votre préférence. ACHETEZ DONC VOS LIVRES, JOURNAUX, MAGAZINES BELGES ET ÉTRANGERS, LA PÂPETERIE, VOS TABACS, CIGARES ET CIGARETTES À LA

Librairie Pol Devignon

79, Bd Emile Bockstaël - Tél. 26.58.25 - Bruxelles
EXPÉDIE EN PROVINCE

BOUTOIRS

Quia ego nominor leo...

Il est bien inutile de souligner encore que notre Gouvernement et notre Parlement sont indifférents à la satisfaction des justes revendications matérielles des victimes de la guerre, et singulièrement des veuves, orphelins et invalides. Le ministre des Finances se complait à répéter que la situation financière du pays est bonne, il accorde des milliards de subsides pour combler les déficits de sociétés parastatales qui sont gérées d'une manière assez particulière: il dispose de centaines de millions pour toutes sortes de destinations plus ou moins utiles, mais il est acquis une fois pour toutes que dès qu'on parle d'accorder des pensions décentes aux « Premiers Créanciers de la Nation », il n'y a pas d'argent. Bien plus: on est tout prêt à représenter ceux-ci comme une plaie sociale et à les considérer comme les plus redoutables budgétivores.

Les parlementaires laissent faire, indifférents, sauf à interpellier pour la galerie (c'est-à-dire leurs électeurs), sachant bien que c'est une manifestation purement platonique.

Le Gouvernement a fait annoncer à la mi-avril qu'il avait DÉCIDÉ d'accorder une majoration de pension à certaines veuves et invalides. Pratiquement, cette décision n'en est pas une, car rien n'est encore fait, attendu qu'un projet de loi doit être soumis au Parlement. Or, ce projet n'est pas encore déposé à l'heure où nous écrivons et il est à peu près certain qu'il ne sera pas voté avant la fin de l'année. C'est ce qu'on appelle se payer la tête des gens!...

Mais MM. les Parlementaires sont moins négligents quand il s'agit de leurs intérêts. Ils sont, eux, « péréquités » et largement: leur indemnité est à l'index 4,8 par rapport à 1940 (42.600 et 198.000) contre 2,38 aux victimes de la guerre. Et ce n'est pas tout. Car on annonce que, profitant de la houle caduque de fin de session et désirant s'octroyer un petit cadeau à l'occasion du prochain avènement, ces Messieurs ont bien « scédés à porter le montant de leur indemnité à 300.000 francs, et plus de sept fois le montant de 1940.

Et on s'étonnera après cela de la dépréciation du régime parlementaire et de l'abaissement de l'esprit civique.

Pour nos parlementaires, une noble devise:

« AUX AUTRES DE SERVIR,
« A NOUS DE NOUS SERVIR! »

Les Belges et la Corée

On sait l'importance de l'enjeu de la bataille de Corée. On connaît l'effort magnifique des États-Unis qui, dans le seul but de tenir leur parole et de punir l'agresseur, sacrifient des dizaines de milliers de jeunes hommes dans cette lutte sans issue et supportent presque seuls l'effort de cette guerre.

Disons-le franchement: si nous sommes remplis d'admiration pour le beau comportement de nos « Coréens », si nous nous inclinons avec respect devant ceux qui furent victimes de leur héroïsme, nous ne sommes pas très fiers de la participation belge à cette opération. En dépit de tous les appels... qu'on a cherché à rendre alléchants, nous n'avons même pas réussi à envoyer là-bas un bataillon complet, soit à peu près un millier d'hommes. Il a fallu supprimer une compagnie et notre corps expéditionnaire a beaucoup souffert de l'insuffisance de ses effectifs. Dans nos cadres actifs, les demandes d'engagement ont été rarissimes, à tel point le prestige de notre armée en a été gravement atteint. On a parlé d'embarquement... Tout cela n'est pas de nature à fortifier la confiance. S'il n'y a pas plus de « candidats » à la bataille, le jour où on nous attaquera, pauvres de nous!...

Spontanéité et grandeur

C'est ainsi que les représentants des trois partis nationaux ont caractérisé le récent geste du Roi, qui fait l'objet de notre éditorial. Il nous plaît de reproduire ici des extraits d'un article consacré à l'attitude royale par le président du parti socialiste. On constatera quel chemin a été parcouru en un an, et ce, grâce à la bonne volonté de tous, mais essentiellement à la noblesse, au désintéressement et à la délicatesse du Roi. Voici ce dithyrambe, tel qu'il est sorti de la plume de M. Buset:

Je crois que je justifierai ainsi les termes que nous avons employés, de spontanéité, de grandeur, de consécration de l'apaisement et d'heureux présage pour l'avenir. Le Roi n'était nullement tenu d'anticiper dans l'exécution de l'accord du 31 juillet. Personne ne l'en a sollicité.

Aucun mouvement d'opinion, aucune démarche, aucune pression ne l'y ont déterminé. A supposer même que la suggestion lui en ait été faite, ce n'en serait pas moins sa décision et son initiative. Je dis que c'est de la spontanéité.

Ne pas attendre l'échéance, devancer l'avènement parce que l'intérêt du pays s'en trouvera mieux, aller au-devant du sacrifice personnel que l'on a consenti, mais qui n'en coûte pas moins, je dis que c'est de la grandeur.

Je le dis avec d'autant plus d'assurance que j'ai été témoin d'autre chose.

J'ai eu, dans ces derniers jours, des entretiens, de très longs entretiens avec le Roi, le Prince, le Premier Ministre et d'autres personnalités. A aucun moment je n'ai entendu parler de condition ou de revendication d'aucune sorte. Même à l'heure actuelle, je n'ai connaissance que de la seule invitation faite au Premier Ministre, après la décision d'abdiquer, de mettre au point les mesures à prendre en contact étroit avec les chefs des partis.

« Pourquoi que ça dure », répétait Laetitia Buompartie. C'est aussi notre souhait, bien sincère.

Bravo, Colonel!

Nous disons ailleurs tout le bien que nous pensons du Colonel Dumortier. Nous ne sommes pas seuls à trouver chez cet officier supérieur un dynamisme, une mentalité exceptionnels. C'est ainsi qu'on a pu lire récemment dans le « Pourquoi Pas? »:

Saluons au passage l'allocation que prononça, à cette occasion, à la demi-heure du soldat, le colonel Dumortier. Cet officier rude et bon, courageux comme pas deux, est aussi, quand il le veut, philosophe et orateur. Il n'a pas été fait dans le moule commun. Son allocation était un petit chef-d'œuvre d'éloquence, forme et fond, tout y était excellent. Qu'a-t-il dit? Oh! des choses bien simples, des vérités éternelles qu'il est bon de rappeler: toutefois, tant elles sont oubliées. La part de l'homme dans le combat d'abord, car la guerre en dépit des déploiements de matériel n'est pas devenue une entreprise industrielle. Part de l'homme, valeur d'homme que l'infanterie a poussée plus loin que toute autre arme.

Et puis il a parlé de la volonté de lutter sans laquelle les civilisations les plus brillantes, les empires les plus puissants sont condamnés à disparaître, ainsi les Perses autrefois, défaits par les Macédoniens.

« Gardons-nous, s'est écrié le colonel, du fétichisme de la technique! Cultivons avant tout notre courage. Sachons au besoin défendre une société humaine et non une société pourvoyeuse de cobayes pour laboratoires d'Etat. » Et il a ajouté: « Notre jeunesse s'ennuie, se meurt de ne pouvoir satisfaire son besoin de se donner, de s'accomplir, de prendre ses responsabilités! » C'était bien dit, Bravo colonel!

LES ENTREPRISES

EVRARD ALFRED

74, rue des Coujons — BRUXELLES-MIDI

TELEPHONE: 21.66.65



Construction de bâtiments - Décoration intérieure
Transformations générales de bâtiments civils et industriels

Encore...

On continue à parler beaucoup des inciviques... beaucoup trop, car c'est leur faire bien d'honneur !

Le grand malheur, c'est l'ingérence de la politique dans cette affaire. Le patriotisme n'est plus, pour certains, qu'un moyen de manœuvrer les masses.

Ceci dit, il faut répéter que notre répression a été ratée et que les grands responsables ne sont pas les gouvernants d'aujourd'hui, ni ceux de 1947, ou 50, mais essentiellement ceux de 1944, qui n'ont pas eu le courage d'établir une politique de la répression, d'en déterminer les critères, de prendre leurs responsabilités. Au lieu de cela, on a préféré laisser faire l'improvisation.

D'où, l'assouvissement des rançunes personnelles, la condamnation exagérée de beaucoup de lampistes et l'indulgence pour les grands coupables, le « blanchissement » des chefs intellectuels de la collaboration et des gros collaborateurs économiques... et aujourd'hui, les libérations en masse et le regroupement des « noirs » contre lequel on n'a aucune disposition légale.

Nous plaignons ceux qui ont la responsabilité de liquider cette affaire et nous ne pensons pas que la politique suivie en ce domaine depuis la libération soit de nature à contribuer au renforcement des sentiments patriotiques.

Une grande figure...

Le caractère belge est ainsi fait qu'il accorde beaucoup plus d'attention à ce qui est négatif, qu'aux grandes et nobles choses. Et pourtant, au cours de la dernière guerre, si nous avons compté quelques milliers de misérables traitres — et Dieu sait si on nous a rebattus les oreilles de leurs « exploits » — en regard, que de belles figures, que d'actes splendides. On a inauguré récemment à Marche-en-Famenne, dont elle était originaire, un monument dédié à Marie-Louise Hémin.

Celle-ci fut une des premières résistantes. Elle participa à des services de renseignements, à la création et à la diffusion de journaux clandestins. Arrêtée en novembre 1941, non seulement elle résistera à toutes les tortures, elle ne révélera rien, mais elle laissera accumuler sur sa tête toutes les charges, afin de sauver ses compagnons d'infortune. Quand, après sa condamnation à mort, Marie-Louise Hémin fut mise en présence de celui qui, n'ayant pu résister à la torture, avait parlé, elle l'embrassa en signe de pardon et lui donna sa ration de pain. Et on dit qu'il n'y a plus de saints de nos jours !...

Elle refusa de signer un recours en grâce et fut transférée en Allemagne, ignorant si la condamnation serait ou non exécutée. Dans les geôles allemandes, elle fut un magnifique exemple pour tous. Quand des gardiens lui demandèrent le motif de sa condamnation, elle répondit fièrement : « Pour crime de fidélité à ma Patrie ! »

Dans la fièvre qui s'empara d'eux à la suite du débarquement de Normandie les Allemands procédèrent à de nombreuses exécutions. Et Marie-Louise Hémin fut, le 9 juin 1944, décapitée à la hache, l'exécution réservée par les Allemands aux coupables de haute trahison.

Marie-Louise Hémin mérite certainement d'occuper une place de choix dans le Livre d'Or des Belges qui ont droit à notre pieux souvenir et qui doivent servir d'exemple aux générations futures.

*Anciens combattants, Prisonniers de guerre, Résistants...
FAVORISEZ UN DES VOTRES!
POUR VOS ACHATS DE LIVRES, adressez-vous à la*

LIBRAIRIE LOUIS OTTEN
45, Rue du Méridien, Bruxelles 3 - Tél. 18.10.81

Livres classiques, d'éducation,
d'enfants, romans, policiers, etc.

Demandez-nous : « L'Âme des Chasseurs Ardennais » de
notre ami V. Robert, en versant 50 frs au compte chèque
postal n° 352977 de la Librairie L. Otten à Bruxelles.

Condamnation des concentrationnaires

En mai dernier, s'est tenue à Bruxelles une importante session de la Commission Internationale contre le Régime Concentrationnaire. On voudra bien se rappeler que cet organisme a été fondé par des anciens déportés politiques des pays occidentaux, venus de tous les horizons politiques, et qu'elle s'est assigné pour tâche la lutte contre le régime des camps de prisonniers et travailleurs en honneur dans les régimes totalitaires. Les promoteurs de cette croisade font preuve d'un remarquable courage et d'une détermination digne d'éloges.

La session de Bruxelles était consacrée à l'examen du dossier de l'U.R.S.S. Dossier particulièrement fourni, fondé sur des documents irrefutables, puisés notamment dans les lois mêmes du régime soviétique et étayées de témoignages éloquentes. Inutile d'ajouter que l'« accusé » faisait défaut. Rappelons les conclusions du verdict rendu le 1er juin :

Les caractères des camps soviétiques sont donc bien ceux du régime concentrationnaire tels qu'ils résultent de l'expérience inscrite dans la chair et le sang des dizaines de milliers d'anciens déportés des camps nazis et tels qu'ils résultent d'ailleurs, expressément de la définition des camps de concentration que donne la Grande Encyclopédie soviétique.

En conséquence, le Tribunal, à l'unanimité,

Condamne devant l'opinion publique universelle les camps de concentration soviétiques, survivance monstrueuse d'un régime d'esclavage déjà condamné par l'Histoire et que n'excuse rien.

Rappelle solennellement les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme pour le respect de la dignité humaine et pour que le droit soit substitué à la Force et à l'arbitraire dans les relations entre l'Etat et les citoyens.

CHASSEURS ARDENNAIS ! ADRESSEZ-VOUS EN
CONFIANCE A VOS ANCIENS FRERES D'ARMES !

Le camarade MATTHYS, Jean — Volailles, Gibiers —
Halles Centrales, échoppe 32, rue de la Vierge Noire, fait
des prix spéciaux aux membres Chasseurs Ardennais.

Remise à domicile - Tél. 12.75.13 - Expéditions en province

L'école Prince Baudouin

On connaît suffisamment l'école Prince Baudouin pour qu'il soit inutile d'insister longuement sur l'intéressant effort qu'elle accomplit afin de sortir des routines pédagogiques et de susciter chez ses jeunes élèves le sens de l'honneur. En un mot, elle ne veut pas seulement former d'excellents éléments, mais elle veut aussi former des hommes.

Le programme des cours est exactement celui des athénées de l'Etat : on y ajoute toutefois des cours de travaux manuels et d'histoire de l'art. La place réservée à la gymnastique et aux sports y est également plus importante.

L'école comprend une classe préparatoire correspondant à la sixième année primaire, trois sections : les humanités grecs-latines, latines-mathématiques. En fin d'humanités, il est délivré un certificat soumis à l'homologation.

Le nombre de places de l'école de Marchin est strictement limité. Une priorité absolue est réservée aux orphelins de guerre, ressortissants de l'O.N.O.V.A., et les places restant disponibles sont attribuées aux enfants des autres ressortissants de l'O.N.A.C. de l'O.N.I.G. et du Service Social de l'Armée (O.R.A.F.).

Les épreuves du concours ont lieu à Marchin le 9 juillet et le 1er septembre. Les demandes doivent être adressées dans le plus bref délai possible au directeur de l'école Prince Baudouin, château du Fourneau, à Marchin, en indiquant l'âge de l'enfant et la classe à laquelle on le destine.

Il doit y être joint une copie d'un document officiel établissant la qualité d'orphelin de guerre ou d'enfant de ressortissant de l'une des œuvres : Œuvre Nationale des Orphelins, Veuves et Ascendants (O.N.O.V.A.), Œuvre Nationale des Invalides de la Guerre (O.N.I.G.), Œuvre Nationale des Anciens Combattants, Déportés et Prisonniers Politiques (O.N.A.C.), Service Social de l'Armée (O.R.A.F.).

Le prix de la pension est fixé après accord avec les œuvres précitées et compte tenu de la situation financière de chacune des familles.

La rentrée est fixée au 12 septembre.

Le Coin de l'invalidé

Art. 35. — Les demandes de pensions d'ayants droit doivent, à peine de nullité, être introduites par lettre recommandée auprès de l'administration des pensions militaires.

Celles qui, avant la mise en vigueur de la présente loi, auront été introduites soit à l'administration des pensions militaires, soit au service des victimes civiles de la guerre, seront prises en considération, à la date de leur introduction, sans devoir être renouvelées et sans qu'une conclusion puisse leur être opposée.

La demande d'allocation introduite avant la mise en vigueur de la présente loi au service d'aide gouvernementale rattaché au Ministère de la Reconstruction, tient lieu, le cas échéant, de demande régulière de pension. Attestation de l'introduction de pareille demande et de sa date est délivrée au Ministère par le service prémentionné.

Art. 36. — Les pensions de réparation d'ayants droit prennent cours le 1er du mois où la demande a été régulièrement introduite, conformément à l'art. 35.

Toutefois, lorsque la victime du fait dommageable est décédée dans le courant de ce même mois, la pension de ses ayants droit prend cours le 1er du mois suivant.

Si la victime a touché une pension d'invalidité pour le trimestre au cours duquel s'est produit le décès, la pension d'ayant droit ne peut prendre cours avant le 1er du trimestre suivant.

Il en sera de même dans le cas où une pension a déjà été attribuée précédemment, pour le même fait dommageable, à un autre ayant droit.

Lorsqu'une pension accordée à une veuve s'éteint par décès ou par l'indignité de l'ayant droit et qu'il existe, au moment de l'extinction, des enfants de la victime orphelins de père et de mère — dans le cas de divorce et lorsqu'il y a séparation de

Pensions aux ayants droit :
Veuves - Orphelins - Ascendants

Introduction des demandes

corps de la requête du mari, les enfants sont considérés comme orphelins — ou lorsque la veuve se remarie, la pension d'orphelin leur est consentie à la date où la pension de veuve a cessé d'être due.

Renseignements au sujet des deux articles ci-dessus

La demande d'ayant droit doit être adressée au Ministère des Finances, administration des pensions militaires, 3, avenue Gallée à Bruxelles.

Elle doit contenir les renseignements suivants :

1. Nom, prénoms, date et lieu de naissance, numéro matricule, grade et position du défunt, unité dans laquelle il a servi après le 9 mai 1940.

2. Date, lieu et circonstances du décès.

3. Si le défunt était déjà titulaire d'une pension d'invalidité, ou s'il avait introduit une demande, le numéro du dossier.

4. Si le défunt n'avait pas introduit de demande :

a) où, quand et comment les blessures ou affections ont été contractées ou aggravées ;

b) a-t-il été prisonnier ? Où et quand ? Date de rentrée dans ses foyers ;

c) nom et, si possible, adresse des chefs ;

d) nom et adresse des médecins qui l'ont soigné après sa rentrée dans ses foyers ;

e) hôpitaux et formations sanitaires dans lesquels il a été soigné, ainsi que les dates.

5. Tous les renseignements d'état civil concernant les ayants droit (nom, prénoms, lieu et date de naissance, adresse).

La demande, même incomplète, sera transmise d'urgence. Les renseignements manquants seront fournis dans la suite. S'il s'agit d'une veuve, indiquer la date du mariage ainsi que les prénoms et date de naissance des enfants.

*Il reste quelques
exemplaires de*

L'ÂME DES CHASSEURS ARDENNAIS

par VICTOR ROBERT
(225 pages, papier de
tout premier choix)
Ils seront dédiés par
l'auteur

Cette œuvre n'est pas un roman. C'est l'auteur qui raconte sa vie pendant la guerre, la vie mouvementée d'un simple soldat des Chasseurs Ardennais, au front, en captivité, dans la Résistance.

Versez aujourd'hui même, la somme de 50 francs aux :

EDITIONS-IMPRIMERIE DRAPS

4-6, r. de l'École, à Wemmel-Bruxelles. - Tél. 78.94.75 - C.C.P. 1454.34 - R.C.B. 32286
ou au C.C.P. 770353 de M. Victor Robert, 23, r. de Washington, à Ixelles (Bruxelles)
et ce beau livre vous parviendra dans les quinze jours du versement.

Le Drapeau du 1^{er} Chasseurs Ardennais décoré de la Croix de Guerre Française

Nous avons reproduit dans notre bulletin n° 3 d'octobre 1950, le texte de la citation à l'Ordre du Jour de l'Armée française, comportant attribution de la Croix de Guerre avec palme, décernée au 1^{er} Chasseurs Ardennais pour sa belle conduite au cours des premières journées de mai 1940.



Le général Guillaume attache la Croix de Guerre française au drapeau du 1^{er} Ch. A.

Cette distinction, octroyée aussi au Bataillon « Libération », a été remise solennellement au 1^{er} Ch. A., le 10 mai, par le général Guillaume, Commandant en Chef français en Allemagne.

La presse quotidienne a amplement rendu compte de cette manifestation, qui s'est déroulée à Weiden, près de Cologne.

Les troupes du 1^{er} Ch. A. et du Bataillon « Libération » formaient le carré au centre de l'immense parc, qui avait reçu une décoration appropriée. Parmi les nombreuses personnalités présentes, on notait le lieutenant-général Eug. Tromme, le général Servais, le colonel Adam, etc... On remarquait tout spécialement la délégation de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, avec drapeau, conduite par le dévoué secrétaire de la section du Brabant, le lieutenant Helmbacker. Les troupes étaient placées sous le commandement du colonel Dumortier, commandant de la 1^{ère} Brigade.

Le général Guillaume arriva en compagnie du lieutenant-général A. Tromme, commandant en chef des troupes d'occupation, et du lieutenant-général Piron, chef d'Etat-Major des forces terrestres. Les trois généraux passèrent les troupes en revue, pendant que la musique de la 7^e Brigade jouait la marche des Ch. A. et celle du bataillon « Libération ». Ensuite, les drapeaux, entourés de leurs gardes d'honneur, s'avancèrent vers la tribune. Le général Guillaume donna lecture des citations et attacha la Croix de Guerre aux drapeaux. Un superbe défilé eut lieu après l'exécution des hymnes nationaux. Les lieutenants-colonels Lallemand et De Dack, commandants des unités à l'honneur, marchaient en tête de leurs troupes.

Avant de quitter la plaine, le général Guillaume tint à aller saluer l'emblème de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et à serrer chaleureusement la main de nos délégués. Il s'entretint cordialement avec les anciens et dit toute sa joie de les voir présents à la cérémonie.

Au cours du dîner de gala et de la réception qui suivit au mess du G.C.G., la fraternité d'armes franco-belge fut célébrée, dans une ambiance des plus amicales.

Un des représentants de la Fraternelle à cette manifestation nous a fait parvenir les impressions suivantes dont on prendra connaissance avec intérêt :

Ce qu'ils n'auraient pu décrire...

Ce sont les sentiments de tristesse et de fierté que les anciens éprouaient au cours de ces cérémonies, le 10 mai 1951, sur la plaine allemande de Weiden.

Sentiments de tristesse à l'évocation des faits d'armes qui récompensait cette belle distinction et au souvenir de leurs glorieux artisans, ceux de Bodange, de Neufchâteau, de Léglise et aussi de tous ceux qui tombèrent le long de l'itinéraire tragique de l'Ardenne à la Flandre, abreuvant de leur sang généreux le sol de la Patrie qui ne voulait pas mourir. Ces sentiments ne peuvent se manifester que dans les cœurs de ceux qui véritablement aimèrent leur Pays plus que tout autre chose pendant ces jours pénibles, ceux qui ne furent pas honorés de la mort qui grandit les braves. Ils ne pouvaient sans tristesse songer à leurs frères morts pour que ces drapeaux claquent dans le vent par ce matin brumeux, aux confins de Cologne.



Le défilé... En tête, le Colonel Dumortier, commandant de la 1^{re} Brigade

Sentiments de tristesse aussi devant l'incompréhension de leur sacrifice et devant le gâchis, qu'aujourd'hui déjà, des hommes sans conscience voudraient causer dans les rangs de ces jeunes gens alignés sur la pelouse. Est-il possible que, chez nous, dans notre pays qui souffre encore de ces jours maudits, devant cet horizon où de sombres nuages s'annoncent, il y ait des hommes qui osent dire NON alors que nos morts, à travers notre voix, crient encore OUI...

Oui, nous voulons vivre et que nos enfants vivent! Oui, nous voulons jouir de la liberté cent fois défendue par nos pères! Nous ne voulons pas périr dans ce matérialisme humain qui nous menace. Nous voulons le plein épanouissement de nos facultés créatrices, dans une paix qu'une génération malheureuse a déjà payée deux fois.

Notre monument



Le Bataillon Ch. A.

Nous voulons... Nous voulons... Quelle foi ne faut-il pas pour tant vouloir, alors que tant et tant de nos camarades ne l'osent même plus... Entraînés par leur bel égoïsme et les plaisirs que procure une jouissance insatiable, ils ne savent plus penser ni se recueillir. Ils n'ont plus que l'opinion la plus facile, celle des autres que très souvent, d'ailleurs, ils ne savent même pas choisir. Ils ne répètent que des slogans pas toujours bien compris et si, par courage ou imprudence, on leur parle de sacrifice, ils ne répondent que par le seul mot qu'ils connaissent encore :

ARGENT

Pauvres qu'ils sont! Ne savent-ils donc plus que les sacrifices ne se monnaient pas.

La gloire seule coûte. Son prix tragique est la somme de tous les sacrifices et, ce matin encore, c'est à ce prix qu'est payée la gloire épinglée sur un drapeau.

Oui, sentiment de tristesse... mais uniquement de cela, et non pas de ce découragement facile qui marque le front des faibles et les fait courber sous l'effort. Non, il ne peut s'agir de cela, c'est dans la tristesse même que les âmes courageuses doivent trouver la force nécessaire pour relever les défaillants, ranimer leur fierté et en relaire des hommes dignes de leurs frères jusqu'à ce qu'ils osent, lorsque des fous diront NON... hurler du fond de leur poitrine le OUI généreux que leur soufflent les morts.

Sentiment de fierté devant cette troupe consciente du nom qu'elle porte. Sentiment de fierté des traditions légées et qu'ils légueront à leur tour à ceux qui les suivront. Comme ceux qui les reçurent et que leur ont transmises leur attitude fière et leur regard franc et loyal témoignage du respect qu'ils en ont, de leur volonté de les maintenir et de les développer sous la conduite de chefs clairvoyants et éclairés.

Négliger les traditions, c'est ignorer la grande leçon du passé, c'est vivre sans idéal, c'est négliger l'avenir, et cela la jeunesse actuelle n'en veut pas plus que celle d'hier. Fièvre et vaillance aujourd'hui, elle transmettra ces vertus à ses fils, demain.

Oui, sentiment de fierté devant ce qui a été fait et se continue; d'avoir transmis le flambeau tel qu'on nous l'avait confié, avec l'assurance que nous emportons qu'il est maintenu bien haut par une jeunesse ardente, laborieuse et pieuse de promesse pour l'avenir. Et d'avoir vécu ces minutes, merci...

L. H.

POUR VOS ACHATS ET
REPARATIONS, PENSEZ
AU CAMARADE

GILIS

395, Chaussée de Gand — Tél. 26.60.05



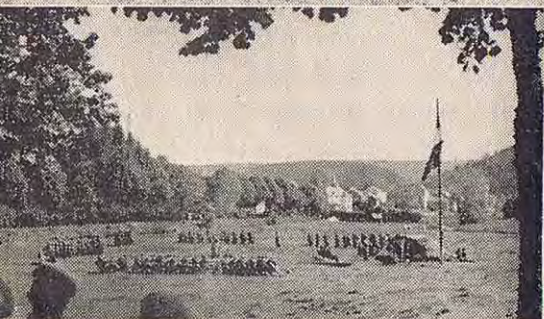
● Il fabrique et répare les fauteuils, sommiers et matelas.



Prix spéciaux pour les Chasseurs Ardennais

A BODANGE

Le Colonel Dumortier inaugure sa prise de commandement de l'Ecole d'Infanterie



(Cliché « L'Avenir du Luxembourg ».)

Photos prises au cours de la cérémonie. — En haut : Le colonel Dumortier, entouré à gauche de Mme Bricart et du colonel Krack, secrétaire national de la Fraternelle, à droite des commandants Autphenne et Reuter. — Au centre : Un groupe d'Anciens. — En bas : Vue générale.

Nous annonçons par ailleurs que le Colonel Dumortier, ancien Commandant du Bataillon Ch. A., vient d'être désigné en qualité de Commandant de l'Ecole d'Infanterie, établie comme on sait à Arlon. On peut être assuré que, sous sa direction éclairée et dynamique, les futurs gradés de notre infanterie seront dignes de leurs prédécesseurs et nos belles traditions.

Le Colonel Dumortier a tenu à inaugurer sa prise de commandement par un hommage aux Chasseurs Ardennais, dont Arlon fut le berceau. Et quel endroit pouvait mieux s'imposer pour ce faire, que Bodange, ce haut-lieu à jamais célèbre, où l'héroïque résistance du Commandant Bricart et de ses hommes écrivit une des plus belles pages de notre campagne de 1940.

Toute l'Ecole d'Infanterie était réunie, dès huit heures, dans la paisible vallée de la Sûre. Le Colonel Dumortier présidait la cérémonie et, attention touchante, il avait à ses côtés Mme Bricart, le Commandant Autphenne, seul officier rescapé de la 5^e Cie, le Colonel Krack, Secrétaire national de la Fraternelle et le Commandant Reuter, Président de la Section d'Arlon. D'autres anciens de Bodange, des veuves aussi occupaient les places d'honneur. Etait présente également la Musique des Forces de l'Intérieur.

La cérémonie débuta par le Salut au Drapeau. Puis, le Colonel Dumortier s'approcha du micro et prononça une simple et émouvante allocution que nous reproduisons ci-après :

MADAME.

En répondant à l'appel de la Patrie, en se consacrant au métier des armes, le soldat offre ses forces et sa vie.

Il fait aussi l'offrande du bonheur des siens.

Le jour de Bodange, Madame, vous restiez seule, avec votre peine, des responsabilités et des charges qu'un compagnon aimé et fort ne pouvait plus partager.

Votre sacrifice se prolonge, humblement et fièrement supporté.

Et voici qu'aujourd'hui vous acceptez le renouvellement de votre peine en assistant à cette cérémonie.

C'est que vous savez que votre présence parmi nous, nous rappellera notre Devoir et nous aidera à reprendre la tâche de nos Morts là où ils l'ont laissée.

Qu'il me soit permis de vous dire avec notre respect, notre admiration et notre reconnaissance.

— MES CHERS CAMARADES.

Témoins et compagnons de lutte de ceux qui se sont accomplis en voulant nous sauver, votre sacrifice n'a pas été accepté.

Et dans votre générosité, il vous semble que vous auriez pu faire plus encore que ce que vous avez fait.

C'est pourquoi vous êtes accourus aujourd'hui pour honorer le sacrifice de ceux qui sont tombés pour nous et nous rappeler que la Liberté et le bonheur pour les individus comme pour les Nations sont une conquête de chaque jour et l'œuvre des meilleurs, pour nous dire que les générations sont les bénéficiaires ou les victimes des générations précédentes, selon que celles-ci ont accepté ou non leur devoir.

MES CHERS GARÇONS.

Le 10 mai 40, sur cette terre de Bodange, une poignée de fantassins — deux pelotons — sous les ordres du Commandant Bricart, arrêtait l'avance d'un ennemi bien supérieur en nombre, lui faisait perdre toute une journée et s'imposait à son respect.

La compagnie des Ardennais de Bricart, inaugurait ainsi toute une série de combats et de batailles — la Dendre, la Lys — les seules batailles qui aient été livrées à l'Ouest.

Ces combats et ces batailles ne purent nous éviter la défaite.

Cependant, elles avaient marqué nettement à tous, amis et ennemis, que la Belgique possédait assez d'hommes intrépides, fidèles et généreux, capables de décourager les entreprises d'asservissement, d'où qu'elles viennent.

Le 28 mai, épouillés, abandonnés à nous-mêmes, sur la Lys, nous devons déposer les armes. Mais nous savions qu'une élite d'hommes forts et résiliés s'était dégagée qui, quoi qu'il arrive, nous sauverait de l'esclavage.

Et voilà pourquoi, mes chers garçons, au moment où je reçois la lourde mission de former le cadre de notre Infanterie, j'ai voulu, avant toute autre chose, j'ai voulu venir me retremper, me recueillir avec vous sur cette terre de Bodange.

Bientôt, je vous donnerai un cours d'éducation militaire.

J'ai tenu à l'inaugurer, ici, en proposant à vos méditations la pensée suivante : Un pays vaut ce que valent ses élites. Il se réalise ou périt avec elles.

La seule richesse d'une Nation ou d'une civilisation est sa richesse en hommes.

Sur tous les plans, la Belgique est une Nation spécialement privilégiée. Elle le doit aux hommes d'élite qui ont fait passer leur devoir avant leur facilité. Elle le doit à tous ceux qui — parents, éducateurs, ouvriers, ingénieurs, patrons, agriculteurs, hommes d'Etat, monarques ont su prendre leurs responsabilités familiales, professionnelles et humaines.

Elle le doit aux soldats qui se sont sacrifiés sans calcul et sans restriction.

La société vit dure et progresse dans la mesure où les groupes d'hommes qui la composent sont informés, menés par des hommes d'élite, humbles ou puissants, qui s'imposent à eux par leur valeur et leur sens du bien commun.

Dès que ces élites s'abandonnent, c'est pour la collectivité, l'esclavage ou la mort. La sanction est immédiate et ne demande pas de démonstration. Notre monde est mort.

Celui qui va naître sera ce que ses élites voudront qu'il soit.

Ses élites, c.à.d., les hommes de bonne volonté, les hommes capables de se sacrifier à un idéal qui les dépasse et non le troupeau livré à ses appétits, ses divisions et ses haines ou paralysé par la peur.

Officiers, Sous-Officiers, ne perdez jamais de vue que cette jeunesse qui vous est confiée durant deux longues années, attend de vous, que vous lui appreniez le sens du devoir, l'esprit fraternel de l'équipe, le bonheur d'une vie virile, désintéressée, pleine et lui rendiez ainsi confiance en elle et foi en l'avenir. Soyez donc pour elle les guides et les chefs qu'elle aspire à connaître.

Et vous, mes chers garçons, n'oubliez jamais que la cause que vous servez est d'abord votre cause.

Vous avez toute votre vie devant vous. Et on ne peut songer, sans une profonde angoisse à ce que serait cette vie pour vous si vous deviez affronter les luttes terribles qui s'annoncent, sans être animés de la volonté de et irréductible de sauver l'homme de l'esclavage et de faire un monde plus humain et plus juste.

DES HOMMES, DES RUINES !

Ce matin-là, par la fenêtre ouverte, mon regard errait de ruine en ruine. A quel sentiment obéir ? Pitié ? Vengeance ? Que sais-je ? Il me semblait encore entendre les vols des avions alliés venant ici, volla plus de cinq ans, semer la mort et la dévastation ; je m'imaginai le fracas des bombes, les lueurs d'innombrables incendies allumés dans la vieille cité germanique.

J'en étais à mes méditations quand, vis-à-vis de moi, de l'autre côté de l'avenue, une fenêtre s'ouvrit, un jeune homme se pencha. Il avait vingt ans à peine, une figure d'enfant déjà vieux et, dans cette figure, deux yeux ardents qui de suite se rivèrent aux miens. Je n'avais contre lui aucune haine, j'essayais de le comprendre, volla tout. Son regard était dur et d'une expression indéfinissable. Ce n'était ni du mépris ni la haine, il me semblait que c'était pire encore et, malgré ça, je n'éprouvais aucune gêne à le supporter. Qu'étais-je pour lui ? Sinon un uniforme, une tenue militaire portée par des milliers d'autres hommes dans son pays. Il me semblait qu'il me tenait pour responsable de toutes ces ruines que je contemplais. Etais-je pour lui le vainqueur implacable ou l'ennemi abhorré, je ne sais, mais je soutins son regard sans faiblir et d'un geste sec il referma bruyamment sa fenêtre.

Petit incident ! Soit, je le concède, mais combien riche d'observations et d'enseignements.

J'y ai pensé longtemps et j'y pense encore. Une maison détruite se reconstruit avec le temps, mais une âme d'enfant, et c'en était un à l'époque du cataclysme, une âme d'enfant, disais-je, se façonne d'empreintes et toute cette vie d'homme sera influencée par celles qu'il reçut et subit durant l'époque de sa prime jeunesse.

Et c'est là tout le tragique de l'histoire. Cet enfant a vécu des jours et des nuits que jamais il n'oubliera. Son adolescence a été meurtrie et balancée entre les bancs de l'école, les abris bétonnés, les ruines et le fracas des explosions. Des ferments de faux patriotisme ont été versés dans son cœur à l'âge où nos enfants jouent aux barres ou à la poupée. Ces jeux qu'étaient-ils pour lui ? Des marches au pas de l'oie aux accents de chants guerriers. Sa morale ? tout imprégnée de théories raciales à la gloire des hommes blonds à qui le monde appartenait.

Et ce sont là les hommes de demain, dans ce pays dévasté. Ce sont là, et ailleurs, les hommes que la folie d'autres hommes a faits. C'est avec eux qu'il faut rebâtir le monde, avec eux,

Mes chers garçons, avec le vôtre vous tenez le sort du monde entre vos mains. Il ne dépend que de vous qu'il ne devienne pas un vaste camp de concentration.

Et la générosité la virilité, la foi que vous mettez à servir coïdent nous dire dès maintenant si, oui ou non, la vie, demain, vaudra encore la peine d'être vécue.

Le Commandant Autphenne retraça alors les différentes phases du combat du 10 mai 1940. Cet exposé fut répété en flamand par le major Pierrat. L'exécution de la Marche des Chasseurs Ardennais mit fin à la première partie de la cérémonie.

Un autel avait été dressé sous une tente. L'aumônier divisionnaire Lallemand, assisté de deux anciens brancardiers Ch. A., MM. les abbés Gillet et Laurent, respectivement curés de Musson et de Lamorteau, célébra le Saint-Sacrifice, à la mémoire de nos glorieux morts. A l'Evangile, l'aumônier De Schouwer prononça une allocution de circonstance.

Les troupes regagnèrent ensuite Arlon où elles défilèrent place de la Gendarmerie.

Les Chasseurs Ardennais, comme toute la population arlonnaise, ont été très sensibles à ce geste du Colonel Dumortier. Ce n'est que le premier d'une série...

Avec un chef de sa trempe, l'Ecole d'Infanterie et la province de Luxembourg sont en bonnes mains.

dont tant de sang, tant de ruines nous séparent. Et pourtant si l'on pouvait réussir, si l'on pouvait, à force de compréhension, les convaincre que la guerre ne laisse ni vainqueurs ni vaincus, qu'elle ne laisse que des ruines et des pauvres victimes, que Dieu n'a pas voulu que deux êtres semblables à Lui-même se regardassent ainsi sans aucune confiance.

L'immense famille humaine ne survivra à ce terrible drame que par la fraternité. Aucun traité, aucune conférence, aucune politique ne parviendra à résoudre ce douloureux dilemme « S'unir ou Périr ». Seul l'amour du prochain rapprochera les hommes et c'est à cela que nous devons nous attacher.

Nous devons, avant tout, voir dans un autre homme un autre nous-même, un être de chair et de sang qui a un cœur pareil au nôtre, un esprit semblable et des facultés de penser semblables aux nôtres. Nous devons nous débarrasser des préjugés sociaux, politiques et philosophiques, qui nous font pressentir l'ennemi alors que nous n'avons pas encore vu l'homme. Tout est à faire encore pour nous rendre meilleurs et nous pourrions, Chasseurs Ardennais d'abord, commencer demain entre nous. Si nous pouvions gagner cette grande victoire, toutes les autres nous seraient permises et seraient à portée de notre main. Une fraternelle, c'est un groupe d'hommes qui ont été unis par un idéal commun, l'Amour de la Patrie ; cette mission n'a pas pris fin, il est indispensable que notre union soit plus concrète, que nous apprenions à nous aimer fraternellement. C'est encore œuvre de patriotes. Si chacun le voulait, comme cela serait facile et si dans chacune des nombreuses associations qui rassemblent tant d'individus des efforts étaient fait pour rassembler des hommes, des frères, jamais plus nous ne verrions ces yeux farouches que nous avons tous regardés sans les voir. Sans voir l'abîme où nous conduit l'égoïsme, le culte du moi et le mépris du prochain.

C'est notre tâche à tous, celle que nous devons enseigner à nos enfants pour qu'ils s'aiment comme des frères car c'est à cette seule condition qu'ils seront heureux comme encore nous n'avons pu l'être.

Cologne, Mai 1951
L. H.

Entreprises Générales d'Electricité
ENGELEC : A. SNOECK
114, avenue de l'Eserme à STOCKEL
Installations électriques H. et B. tension
TEL. 70.19.34

LE "RÉARMEMENT MORAL"

L'expression a fait fortune. Ce réarmement moral, il est aussi nécessaire que le réarmement matériel. Disons même qu'il a plus d'importance, mais les deux vont de pair.

Tout le monde sait que les meilleures armes ne produiront aucun rendement si elles sont maniées par des pleutres.

Par contre, une troupe, au moral de fer, fera merveille, même avec un armement inférieur.

Inutile de citer des exemples à ce sujet, l'histoire militaire en foisonne.

Nous pouvons tout de même rappeler un exemple pas trop éloigné : la défense de Bodange où deux pelotons et une section de Ml. de Chasseurs Ardennais à effectifs réduits tinrent tête pendant près d'une journée à une avant-garde ennemie d'une supériorité numérique écrasante et ayant des moyens matériels formidables.

Il s'agit de Chasseurs Ardennais — troupes de la frontière — au moral ardent et décidées à tenir coûte que coûte l'ennemi en échec.

On peut rappeler, à ce sujet, les paroles du célèbre Général Mangin :

« ... Quelques chefs et soldats valeureux enlèvent ou tiennent le morceau, si dur soit-il ! »

On se rend compte, qu'à Bodange, le nombre d'hommes et les moyens n'ont pas eu une importance primordiale mais bien la volonté farouche des défenseurs.

D'autre part, n'est-il pas prouvé, d'une façon péremptoire, que la valeur et la force d'un pays, dans tous les domaines, sont procurées par ses élites, la masse n'intervenant qu'en ordre secondaire.

Il appartient donc au Pays de pousser, par tous moyens, à la formation des élites.

Dans le cas qui nous occupe, il faut, avant tout, des chefs dignes de ce nom, d'une réelle valeur et ayant une âme d'apôtre.

Commander des hommes, en former est un grand honneur ; les conduire à la guerre est une lourde, terrible responsabilité.

La formation d'un cadre au moral trempé et d'une compétence assurée doit faire l'objet des soins constants du commandement comme du gouvernement.

La troupe n'est-elle pas le reflet de son chef ?

Dans cette troupe, rien ne peut être laissé au hasard pour la formation d'élites, pour avoir le plus grand nombre possible

de soldats résolus et d'une initiative raisonnée, les soldats valeureux dont parle Mangin et qui seront les entraîneurs et le soutien de leurs camarades.

Si leur métier de combattant, formation professionnelle, est du domaine exclusif des chefs militaires, il en est un autre où les parents, les amis, les connaissances peuvent exercer une grande influence.

C'est le moral du futur combattant !

Tout Belge, digne de ce nom, devrait s'y employer.

Ainsi, en servant le Pays, il rendrait un fameux service au jeune soldat.

En temps de paix, est-il nécessaire de lui dire, à tout moment, qu'il est pénible de devoir « tirer » deux ans et le plaindre à ce sujet.

A quoi peut-on aboutir avec un tel raisonnement ?

D'abord on fait le jeu de l'ennemi et il y a des chances « faire » un mauvais soldat, peut-être un mauvais citoyen, qu'il devra faire plus de deux ans par suite de punitions encourues ; ces dernières peuvent l'empêcher de postuler un emploi à l'État, et l'avenir du jeune homme est compromis.

Il faut savoir que notre jeune soldat ne demande pas qu'on le plaigne ; la jeunesse actuelle ne le désire pas.

Si, au contraire, on l'encourage en toutes occasions, on lui rappelle que deux ans dans la vie d'un homme, c'est, peu de chose ; que d'autres l'ont fait avant lui, que ceux de l'Yser ont passé de cinq à huit ans sous les armes ainsi que certains de 1940, y compris la captivité.

Qu'il ne sert à rien de se lamenter, qu'on n'y changera rien et qu'il vaut mieux accepter cette tâche de bon cœur.

Qu'après tout, si on peut éviter la guerre et... l'esclavage en accomplissant ce terme de service, la génération montante bénéficiera de la liberté à... bon compte.

Et puis, rien ne dit qu'il devra nécessairement accomplir deux ans, attendu que si la situation le permet, le Ministre de la Défense peut libérer les classes avant ce laps de temps.

« Armé » de la sorte, notre recrue entrera sous les armes le cœur léger, désireux de servir son pays, de se rendre utile à la communauté.

Il ne connaîtra pas l'ennui et acceptera de bon gré son service militaire et sera fier de l'uniforme qu'il porte. Il sera un bon soldat belge de la lignée de ceux de l'Yser, de Vinkt et de la L.

YVES.

AVIS TRES IMPORTANT

La publication d'un bulletin comme le nôtre coûte cher et nos ressources sont minimes. Tous nos amis doivent avoir à cœur de nous aider. Pour cela, chacun doit, soit susciter des versements à notre fonds de soutien, soit nous procurer de la publicité : les commerçants et les industriels en faisant publier leurs annonces dans notre bulletin, les autres en décidant leurs fournisseurs et leurs connaissances à nous confier des insertions publicitaires ; tous, en achetant chez ceux qui nous confient leur publicité. Chacun retirera profit de son attitude, puisque la plupart de nos annonceurs consentent d'appréciables réductions aux Chasseurs Ardennais.

LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE

Ce qu'il y a d'inquiétant dans les menaces extérieures et intérieures dont la France d'aujourd'hui est l'objet, ce n'est pas tant la puissance propre de l'action ennemie que l'inconscience qu'on en a et la méconnaissance générale de ses méthodes parfaitement insidieuses et invisibles.

La guerre psychologique vise à préparer à l'armée rouge un chemin sans péril en désintégrant tout d'abord les forces morales et nationales des adversaires et en préparant la désagrégation matérielle de leurs forces armées, qu'accompliront au moment du besoin les cinquième, sixième et septième colonnes passant à l'insurrection. Mais cette première phase, la guerre psychologique, qui se développe à fond en temps de paix, ou de calme intérieur, comporte deux aspects, dont le plus connu est le plus bénin. Le public, la presse ne voient guère que les formes apparentes de la guerre froide, la propagande rouge, l'action

par les journaux, les tracts, les affiches, la radio, l'action parlementaire et l'action diplomatique. Il y a une autre forme, de beaucoup la plus grave parce que entièrement occulte et invisible de la guerre psychologique : c'est celle qui s'attaque au « psychisme » de l'adversaire, corrode, dévie son moral, son esprit et ses activités de tout ordre par les artifices les plus cachés. C'est elle qui valorise les autres actions plus visibles de la propagande car, en général, on l'ignore, et toute sa puissance nocive vient précisément de l'absence de réactions et de défense des victimes.

DES BUREAUX PSYCHOLOGIQUES SPECIALISES

Elle a été scientifiquement étudiée, mise au point à Moscou, dans des instituts spéciaux qui ont formé également des agents psychistes spéciaux. Ceux-ci, au nombre de plusieurs milliers en France, non inscrits au P. C., ignorés de lui et des polices, à peu près indécelables grâce à leur extrême réserve, vivent au milieu de nous ; ce sont parfois nos amis, en apparence les plus anti-communistes. Ils disposent de bureaux psychologiques spécialisés et ils sont les metteurs en scène de toute la corrosion intérieure, de toutes les cinquièmes colonnes.

PROCEDES VARIÉS, SIMPLES ET EFFICACES

Leurs procédés sont simples ou composés. Démoralisation sensible de l'opinion nationale, qui fait les grands peuples, par atteintes progressives aux vertus familiales, professionnelles, patriotiques, par le pacifisme, l'antimilitarisme, démoralisation et corruption des dirigeants politiques ou autres, des élites sociales, déviation des élites intellectuelles et artistiques, actions sur les cadres et les hommes de la police, de l'armée, déviation du sentiment public sur les grandes questions nationales, par l'inlassable répétition de slogans mortels, atteintes incessantes au prestige extérieur de la nation. Tels sont les procédés simples et efficaces, hénas.

LES RESULTATS

Ces effets simples, combinés à l'action politique ou sociale intérieure ou aux actions extérieures, diplomatiques, financières, commerciales et souvent par l'entremise de tierces puissances parviennent à des résultats étourdissants : montée au pouvoir d'hommes dangereux ou compromis et tenus en guides, difficultés économiques, financières, sociales, grèves savamment orchestrées pour détruire la prospérité et la production, attentats d'apparence « droit commun » contre les personnes gênantes, séditions, rébellions coloniales, etc.

PREPARATION PSYCHIQUE DE L'INSURRECTION ARMEE

Sur une nation congrûment préparée et mûrie par les traitements psychiques appropriés s'abattraient les services plus précis de l'insurrection armée, soutenue ou non par l'extérieur.

Voilà pourquoi, malgré tout, la technique de guerre psychologique ressortit à la défense nationale... Ce n'est pas seulement, sur la nation, la préparation morale à l'assaut d'une place assiégée,

comme le blocus, la famine, le bombardement, la corruption des chefs furent jadis de précieux adjuvants à la technique des sièges. Mais ici, elle intervient directement pour miner les forces armées et paralyser ainsi d'avance le dernier recours de la nation capable d'interdire ou de mater l'insurrection.

Intégrée à l'action psychique générale dans le pays, il y a une action semblable dans le corps militaire, visant à dissoudre les liens moraux des troupes et des chefs, elle joue d'une lâcheté perverse qui devrait révolter, dresser contre elle toute âme de soldat. C'est par trahison journalière, félonie endémique, double et triple jeu d'innombrables judas en uniforme que s'introduisent dans une institution armée, refuge ordinaire de la droiture, les virus qui dresseront soudainement hommes contre chefs, chefs contre chefs, camarades contre camarades.

Cette action corrosive et déviant, partie capitale de la guerre psychologique, emploie dans l'armée les mêmes procédés qu'ailleurs. Mais, du fait de la résistance particulière de l'organisme militaire, ces atteintes doivent être encore plus habiles, plus minutieuses, plus cachées. C'est là que la vigilance de chefs incorruptibles et avertis de sa technique peut tout sauver. Lorsque l'institution militaire est forte, moralement saine et matériellement puissante, cette préparation psychique est vouée à l'échec, l'insurrection ne peut éclater ou court à une répression foudroyante. Seulement, Fustel de Coulanges l'a montré, l'armée, est toujours le reflet le plus sensible des maladies de la nation. Et là est aujourd'hui le péril.

(Extrait du « Monde Militaire » du 17 mars 1950.)

N. D. L. R. — Les idées énoncées si justement dans cet article s'appliquent tout autant à notre pays qu'à la France.

L'Artillerie Ch. A. reconstituée

Nous apprenons qu'un groupe de 20 A. a repris les traditions du 20 A. de 40 (Artillerie des Ch. A.).

Les Bérêts Verts de 1940 s'en réjouissent.

D'autres détails seront donnés dans le prochain bulletin.

F. K.

Si vous êtes dans la gêne...

Et que vous éprouvez des difficultés pour payer votre cotisation, ce n'est pas une raison pour quitter la Fraternelle.

Signalez votre cas au Secrétaire National, 22, Avenue Alexandre Bertrand, à Bruxelles-Forest ; il vous trouvera un parrain.

Pas de fausse honte ; eux seuls le savent.

Notre grande famille ne doit-elle pas rester unie !

Le Secrétariat.

On demande des plumes

Lecteur, pour autant que cela t'intéresse,
Crois-moi, oublie tous les soucis.
Ne te laisse pas mollir par douce paresse,
Fais comme moi, j'ai des soucis, j'écris.

Ecris n'importe quoi, n'importe comment.
Ta plume allant au fil de la pensée
Dis tout ce que tu penses, tout simplement.
Et continue ainsi, restant sur ta lancée.

On ne te demande pas des fleurs de rhétorique,
De la prose enflammée, des vers étourdissants.
Rare est chez nous la plume académique,
Mais en revanche, beaucoup de bien pensants.

Ton bulletin, tu le sais, a ses colonnes ouvertes
Aux récits, aux histoires, aux souvenirs,
Aux critiques, aux avis, aux suggestions alertes.
Donne-lui de l'intérêt et suscite des désirs,

Des désirs d'éveiller quelques talents,
Diras-tu : non, ce n'est pas nécessaire.
Nous ne cherchons que des dévouements
Afin que notre journal ne cesse de plaire.

L. H.

Même les aveugles...

ne peuvent plus ignorer l'existence de notre Fraternelle!...

La radio en a parlé exactement vingt-trois fois depuis
le début de l'année!

Ma foi... les sourds auront pu lire les journaux...

Et toi, vieux Frère d'armes, qui n'es ni aveugle ni sourd,
qu'attends-tu pour rejoindre les rangs de la Fraternelle?

Et toi, membre peu actif, qu'as-tu fait pour nous
amener de nouveaux membres?

BODANGE.

LES PERMANENCES « LION D'OR »

Brabant
Discutant
Suant
Soufflant.
Réunion
Discussion
Décision
Couyon.
Gâtez
Trichez
Jouez
Marquez.

L. H.

Camarades Chasseurs Ardennais,

FAVORISEZ DE VOS ACHATS UN ANCIEN P.P.

Savez-vous que celui-ci vous accorde 15 % de réduction?
Rendez-vous donc chez lui. Le meilleur accueil vous sera réservé, même
pour un renseignement.

Manufacture
d'Imperméables
TRENCH-COATS LODENS CABARDINES
pour FEMMES, HOMMES et ENFANTS

« JACK RAINCOAT »

PEPELINES - LODEN

Spécialité de Trench-coats pour officiers et sous-officiers

RUE DES VIERGES, 8

BRUXELLES

Téléphone: 11.46.56

ET TOUJOURS

DU FABRICANT AU CLIENT

LES LIURES

« Maurice Barrès » par René Lalou (Hachette - Les grands écrivains français).

Un des meilleurs ouvrages sur le grand écrivain que fut Maurice Barrès. A première vue le plan peut paraître décevant. M. René Lalou ne s'est pas contenté de suivre un plan rigoureux et chronologique pour faire revivre la carrière de Barrès et analyser son style merveilleux. Il a mélangé les chapitres, tantôt un aspect de cette grande figure des lettres, tantôt une époque, tantôt une forme de son inspiration. Appliquée avec art, cette méthode a pour effet certain d'écartier la monotonie et de donner au texte plus de vie, de charme et d'imprévu. Nous découvrons successivement Barrès, homme politique, nationaliste à l'époque du boulangisme et de Panama, Barrès pendant la première guerre mondiale. Barrès le styliste, Barrès, le Lorrain, pour qui se dégage finalement sans effort, l'image complète et si complexe de l'auteur de « Du Sang, de la Volupté et de la Mort ».

« La vie au moyen âge » par Jacques Castelnau (Hachette - De l'Histoire).

L'auteur n'a dit-il, d'autre dessein que de grouper autour de lui ceux qu'au moyen âge on appelait les « Amants des loisirs studieux », d'écrire des pages agréables et faciles à lire en tenant le milieu entre l'érudition aride et la vulgarisation hâtive. Il a pleinement réussi et l'œuvre est charmante à souhait. Toutefois les conclusions sont peut-être hâtives et considérer le moyen âge comme une période de civilisation, de vitalité et de raffinement est selon nous exagéré. Il existait certes une société « polie » mais à côté d'elle et même dans son sein que de rudesses ! Les « colons », lides et serfs ne semblent pas avoir à se féliciter des mœurs de l'époque. Les écrits des contemporains destinés principalement aux classes dominantes n'ont guère pris des autres couches de la population — les plus nombreuses — que l'accessoire. Ce n'est pas suffisant.

« Corée, 38me Parallèle » par Cecil M. Forde (Le Carrousel). Un volume trépidant sur les premières heures de la lutte en Corée. Ce n'est pas un reportage, mais un récit romancé largement basé sur les réalités. Intérêt majeur comme dans toute œuvre de choix mettant en action et en valeur les gestes d'hommes qui risquant leurs vies au combat entendent, en compensation, profiter largement des joies grandes et petites que le hasard leur offre. Des pages d'amour avec quelques touches d'érotisme sont dédiées à Mai Shonpi, fille de Corée.

La même veine est exploitée avec un égal succès dans « Les places étaient chères » par le Sergent Labat (La Table Ronde). Il s'agit ici de la jeunesse française désaxée par la défaite, s'engageant à la légion tricolore, non pour aider les Allemands, mais par esprit d'aventures, pour sauver le patrimoine militaire de la nation ou combattre le communisme et expliquant devant les poteaux d'exécution en dans les barres ce qu'elle refuse de considérer comme une faute. Sujet scabreux et appelant les plus expresses réserves mais œuvre pleine de vie et de talent supportant avantagement la comparaison.

« A la manière de... » par Paul Reboux (Solar). Dans sa série 1950 Paul Reboux reprend un jeu qu'il avait abandonné depuis un quart de siècle, jeu que son talent rend plein de charme pour les lecteurs et peut-être même pour les victimes. N'est-ce pas là une réclame du meilleur genre, encore qu'elle soit rarement nécessaire, les têtes de Turc étant souvent gens bien en place. Duhamel, Gide, Ellard de Beauvoir et un quartillon d'autres ne se plaindront certainement pas de ce persiflage cordial. Seulement les oubliés pourront montrer de l'humeur en déplorant cette omission.

Du même auteur aux mêmes éditions « L.A.B.C. de l'amour ».

Sujet le plus fécond et peut-être le moins connu, traité ici sans fard et sans fausse honte avec un esprit dont la finesse bien connue n'a souvent d'égale que la férocité. Reboux a choisi la forme alphabétique contre le classement le plus bête sans doute, mais aussi le meilleur puisqu'il est à la portée de tous. L'ouvrage se passe de commentaires et nous nous bornerons à dire qu'il est interdit aux jeunes par décence et aux moins jeunes par prudence.

« Belles de Californie » par Gwen Bistow (Presses de la Cité). Les Presses de la Cité ont vraiment la main heureuse dans le choix de leurs romans. « Belles de Californie » — comme celui que nous citerons plus bas — est excellent. C'est toute l'histoire de la Californie gravitant autour de l'existence d'une jeune fille bien élevée et menant la vie des demoiselles de son monde, lancée

dans l'aventure et s'éprenant d'Oliver Hale, venu à New-York faire ses achats entre deux expéditions sur la piste qui va de Californie à Santa Dé. L'aventure commence sur un voyage de noces à la Nouvelle Orléans, se poursuit dans un ranch où Oliver est assassiné, dans un bar où Garnet devient serveuse, dans sa lutte contre son beau-frère, à Los Angeles enfin, sale et malsodorant, mais qu'elle aimera parce qu'elle y a donné le jour à son fils et qu'elle y a rencontré John.

« La terre appartient au Seigneur » par Taylor Caldwell (Presses de la Cité).

D'un groupe de yourtes dans le désert de Gobi, Termujin, le futur Gengis Khan, part avec une poignée d'hommes pour se venger des pillards qui ont razzé son camp. Ce sera sa première victoire et le début des conquêtes qui conduiront à l'établissement d'un empire, certes éphémère mais qui couvrait la moitié du monde connu. Nous sommes plongés dès le début dans l'effrayante barbarie ruskellante de sang, d'or et de courage d'une époque que domine le héros, fauve farouche audacieux et impitoyable aux passions tumultueuses. L'œuvre se termine sur les débuts de la vie d'homme de Gengis Khan, son couronnement d'empereur.

La série Pourpre sort « Un des Baumgutes » de Giono, « Le Reve » de Zola et « La Vallée heureuse » de Jules Roy.

« Ciné Magie » par Paul Gilson (Ed. Bonne - Encyclopédie du cinéma).

Une histoire très courte du cinéma qui commence avec des souvenirs et se termine avec celle de l'auteur. Démontage de « trucs », souvenirs personnels, mélange de reportage et le charme des choses vécues.

Hachette sort un « Atlas Rex » d'usage pratique et de dimensions raisonnables comprenant une partie documentaire avec dessins, graphiques et tableaux. La prépondérance est comédée au secteur économique. Un instrument de travail de premier ordre.

Aux Presses de la Cité outre deux Simenon « Un Noël de Margret » et le « Temps d'Anna », nous notons un Bill Balluyer « Version originale », un Chandler « La mort à roulette » et spécialement deux Gardner : « La danseuse et le cheval » et « La Brunette bouleue », dans lesquels Perry Mason continue à jongler avec les lois et la police pour le plus grand bien de ses clientes mais au grand dam des nerfs de sa secrétaire.

Le présent numéro est sorti de presse
le 7 juillet 1951

Prochain bulletin :
30 septembre

Et n'oubliez pas de communiquer vos changements d'adresse.

Editeur responsable : « LE CHASSEUR ARDENNAIS »
Avenue V. Rousseau, 51, Forest-Bruxelles

Imprimerie SCFADI, rue des Sables, 17 — Bruxelles

Chasseurs Ardennais,

*qui pendant les vacances
irez revoir dans le Luxembourg les endroits où
vous avez cantonné, pris position, combattu, tenez
note des adresses ci-dessous :*

A U L U X E M B O U R G

26, Place Général Mac Auliff

F. JOACHIM

B A S T O G N E

Tél. 226

Tél. 226



HÔTEL-RESTAURANT



Ch. JACOB

HOTEL DES 4 COINS

163, rue de l'Hôtel-de-Ville

V I E L S A L M

Tél. 138

Tél. 138

On y vient de loin

On y mange bien

On y revient



Vous y recevrez le meilleur accueil.

*Et n'oubliez pas de dire que vous aussi vous êtes
Chasseur Ardennais.*

Pour vous, Mesdames

*Sur présentation de la carte de
membre effectif, d'honneur ou
d'adhérent de votre époux, la*

Maison EVELYNE

*accepte vos fournitures pour robes,
manteaux, tailleurs. - Travail soigné*

1a, Rue d'Edimbourg - Ixelles

(Porte de Namur)

TELEPHONE : 11.16.14

— ROBES EN GROS —

Sur simple demande, une représentante se rendra
à domicile et vous conseillera.

CAMARADES !

*il est de votre devoir de favoriser les Anciens !
SAVEZ-VOUS QUE LA*

Maison MARECHAL

*Fournisseur de la Ville de Bruxelles,
Faubourgs et Provinces*

**Accorde 10 % à nos membres porteurs
de leur carte**

~
CHAPELLERIE CIVILE ET MILITAIRE
CASQUES ET CASQUETTES — ECHARPES DE
BOURGEMESTRES, ECHEVINS ET COMMISSAIRES
DE POLICE — INSIGNES — ECUSSONS ET
BERETS VERTS
~

Maison fondée en 1865

61, RUE DU MARCHÉ AU CHARBON
Téléphone : 11.20.08 - B R U X E L L E S

~
Rendez visite à MARECHAL, même pour un renseigne-
ment — Vous serez bien reçus

EXPEDITION EN PROVINCE